

Ami K  
**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT  
RURAL ET DE L'EAU**

-----  
**CONACILSS**  
-----

**REPUBLIQUE DU MALI**  
**Un Peuple – Un But – Une Foi**  
-----

## **PROCESSUS SAHEL 21**

-----

### **PROGRAMME D'INTERVENTION PRIORITAIRE DU MALI**

#### **DOCUMENT 3**

Les développements faits dans les documents 1 et 2 ont bien montré que les processus en cours au Mali prennent largement en compte les cinq priorités du Sahel 21.

Ces processus traduisent les **options majeures** de l'Etat et visent essentiellement :

- le renforcement des bases d'une croissance durable,
- et une meilleure répartition des fruits de cette croissance.

Le renforcement des bases d'une croissance durable dépendra en grande partie de la mise en œuvre efficace de politiques :

- de croissance soutenue
- de bonne gouvernance
- de transparence dans les textes législatifs et réglementaires et dans la gestion quotidienne de l'administration
- d'offre de meilleures opportunités aux investissements nationaux
- d'efficacité économique (efficacité dans la gestion des ressources de l'Etat, amélioration de la productivité, amélioration du niveau d'éducation et de formation, ...).

Une meilleure répartition des fruits de la croissance est nécessaire pour corriger les inégalités créées par la loi du marché, à travers notamment :

- la fourniture de services sociaux de base en particulier aux couches pauvres et/ou vulnérables (soins de santé primaires et services d'éducation de base),
- la mise en place de filets de sécurité sociale,
- la recherche de l'équité inter-communale dans les transferts entre les administrations centrales et locales d'une part, entre les communes elles-mêmes, d'autre part.

Les **options stratégiques** inspirées de ces options majeures portent sur :

- le désengagement de l'Etat, qui doit se retirer progressivement des activités directes de production, de commercialisation et de transformation,
- la décentralisation, qui vise à rapprocher l'administration des administrés d'une part, à conférer aux collectivités territoriales le pouvoir effectif de décision pour toutes les activités d'intérêt local et régional,
- la libération de l'économie qui doit se traduire par la création d'un espace économique saint et concurrentiel, avec la libéralisation des prix et du commerce, le renforcement de la base des relations entre les acteurs économiques, l'amélioration de la compétitivité des produits, les allégements fiscaux et douaniers,
- la promotion du secteur privé, en corrigeant les nombreuses distorsions d'ordre institutionnel, technique, financier et réglementaire.

Le programme d'intervention prioritaire (P.I.P.) du Mali a été élaboré en tenant compte de la dynamique de développement en cours basée sur les constats suivants :

- les bonnes performances réalisées ces dernières années par l'économie malienne sont le fruit d'une reprise de la croissance tirée essentiellement par les exportations, à l'issue de la dévaluation du francs CFA d'une part, et d'une gestion macro-économique saine avec une réduction de l'inflation, une baisse du déficit budgétaire et une réduction du déficit extérieur, d'autre part ;
- ces exportations et cette croissance concernent deux principaux produits : le coton et les produits d'élevage (bétail, viande) ; ainsi en 1998 et 1999, la contribution du seul secteur primaire au PIB a atteint 47,9 % et 49,1 % ;
- bien qu'elle s'avère de plus en plus équilibrée, cette croissance demeure assez fragile en raison notamment de divers facteurs comme les aléas climatiques, les chocs économiques.

Le P.I.P. du Mali vise à favoriser prioritairement la production agricole et subséquemment la production industrielle (particulièrement, l'agro-industrie) :

- en mettant en œuvre des actions appropriées de lutte contre la pauvreté, de renforcement des capacités humaines, institutionnelles, technologiques et informationnelles ;
- en élargissant les opportunités de création de revenus et d'emplois ;
- en faisant participer la société civile dans l'effort national de décentralisation des activités de production ;
- en favorisant la mise en place d'information de base appropriées ;
- en promouvant le commerce et l'exportation ;
- en intégrant dans la dynamique de développement la protection de l'environnement, tout en s'appuyant sur des ressources technologiques et énergétiques renouvelables ;
- en incitant les partenaires au développement à insérer leurs activités dans une dynamique (une logique) de cohérence, de complémentarité et d'appropriation en faveur des secteurs agricole et industriel.

Le PIP, tel que conçu est un programme intégré dont le résultat attendu serait d'avoir directement contribué à faire évoluer l'économie du Mali vers une économie décentralisée au niveau national, intégrée dans la sous-région sahélienne et disposant d'infrastructures de base et des services agricoles et industriels adéquats qui lui permettent de s'intégrer efficacement dans l'économie mondiale (en soutenant la compétitivité au plan mondial de secteurs à avantages comparatifs identifiés).

Le choix des projets et programmes du P.I.P. repose sur :

- la pertinence des cinq priorités sahel 21 qui traduisent la vision des sahéliennes et des sahéliens en matière de développement de la sous-région d'une part et les synergies avec les options stratégies de développement du Mali, d'autre part ;
- l'existence de processus en cours au Mali qui représentent des acquis que le P.I.P. permettra de valoriser ou de développer plus rapidement ;
- la capacité effective du Mali à mettre en œuvre à l'horizon indiqué, la composante nationale d'un programme socio-régional intégré et réaliste, dont la faisabilité serait prouvée ;
- la cohérence des composantes de ce programme sous-régional intégré avec les dynamiques en cours au plan international.

# LE PROGRAMME DE PROMOTION DES RESSOURCES HUMAINES

## CHAPITRE 1

LE PROGRAMME DE PROMOTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le programme de promotion des ressources humaines comprend quatre principales composantes :

- le développement sanitaire,
- le développement de l'éducation,
- les actions de lutte contre la pauvreté,
- les initiatives en faveur des femmes.

## **1.1 Le programme de développement sanitaire**

Ce programme vise la promotion d'une politique de santé élargie caractérisée par :

- un accès plus facile pour tous aux soins de santé primaire,
- une pharmacopée traditionnelle mieux exploitée.

Toutes les actions envisagées dans ce cadre sont appréhendées dans le programme décennal de développement sanitaire et social 1998-2007 et le programme de développement sanitaire et social 1998-2002.

A1. Construction de nouveaux CSCOM/CSAR

A2. Renforcement des CSCOM/AR existants en :

- . équipements médicaux,
- . réfrigérateurs,
- . RAC
- . dotation en réactifs, en ME,
- . formation continue du personnel.

A3. Programme d'appui à la pharmacopée traditionnelle.

## **PROGRAMME SAHEL 21**

### **Volet Santé**

#### **Projet 1 : Extension de la couverture sanitaire à travers la construction de CSCOM/CSAR**

*I-1. Justification :* la situation sanitaire du Mali est caractérisée par la prédominance des maladies infectieuses, parasitaires et nutritionnelles. Selon l'enquête démographique et de santé réalisée 1995-1996, le taux de mortalité infantile est de 122/100, 42% de la population n'a pas accès à l'eau potable, un tiers des enfants de 12-23 mois souffrent de malnutrition. La mortalité maternelle est estimée à 577 décès pour 100.000 naissances vivante.

La carte sanitaire du Mali prévoit 1015 aires de santé. Pour assurer une couverture sanitaire adéquate, il faut construire au niveau de chaque aire un CSCOM/CSAR.

A la fin de l'année 1999, 454 CSCOM/CSAR sont créés sur lesquels 408 sont fonctionnels et offrent le paquet minimum d'activité (PMA).

Ainsi 36% de la population ont accès au PMA dans un rayon de 5 km et 52% dans un rayon de 15 km malgré les efforts importants consentis pour le développement sanitaire, la situation reste préoccupante.

En 1990, le gouvernement a adopté une politique sectorielle de santé et de population qui ambitionne de résoudre les problèmes prioritaires de santé. C'est dans ce cadre que la stratégie de construction de CSCOM a été adoptée pour d'une part améliorer la couverture sanitaire et d'autre part offrir des soins de qualité aux populations. Après 5 années de mise en oeuvre, des résultats fort encourageants ont été obtenus. 454 CSCOM/CSAR ont été construits et sont gérés par les communautés, les médicaments essentiels sont disponibles partout à des prix abordables.

Pour consolider ces acquis et les compléter en corrigeant les lacunes, le département a élaboré le PDSS 1998-2007 (Plan Décennal de Développement Socio-sanitaire) avec une première tranche quinquennale appelée PRODESS (Programme de Développement Sanitaire et Social 1998-2002). Le PRODESS constitue le cadre de référence des actions et programmes de santé au Mali. Il procède d'une approche globale du développement sanitaire et social dite approche programme et fixe les priorités en matière de santé et d'action sociale. Les interventions programmées portent sur :

- l'extension de la couverture et l'amélioration de la qualité des services de santé ;
- la lutte contre l'exclusion ;
- la mobilisation sociale en faveur de la santé
- la promotion des mécanismes alternatifs de fonctionnement
- le développement des ressources humaines.

Le programme de construction de CSCOM du programme Sahel 21 s'intègre parfaitement dans le Prodess. Sa réalisation contribuera à améliorer l'accès aux populations à des soins de santé de qualité.

#### *1-2. Objectifs :*

- Favoriser l'accès de la population à des soins de santé de qualité.

#### *1-3. Résultats :* 15 CSCOM/CSAR sont construits et fonctionnels.

Les populations des zones couvertes ont accès dans un rayon de 5-15 km aux services de santé de base.

#### *1-4. Composante du coût :*

La réalisation d'un CSCOM comporte 4 étapes essentielles :

- la mobilisation sociale des communautés autour du projet de création du CSCOM qui coûte environ 2 millions de francs ;
- la construction du CSCOM qui coûte 20 millions ;
- l'acquisition et la mise en place des équipements, y compris la première dotation de médicaments et le forage soit 25 millions ;
- la formation initiale du personnel et des membres des ASACO soit 3 millions.

Soit un total de 50 millions pour installer et rendre fonctionnel un CSCOM/CSAR pendant la durée du programme Sahel 21, il sera construit et équipé 3 CSCOM/CSAR par an.

Soit pour les 5 années :  $5 \times 3 \text{ cscom} = 15 \text{ cscom/CSA}$

Pour un coût total de  $15 \text{ cscom/CSAR} \times 50.000.000 = 750.000.000 \text{ f cfa}$ .

### **Projet 2 : Renforcement des CSCOM existants**

2.1. Justification cf 1-1

2.2. Objectif cf 2-2

2.3. Résultats : 30 cscom/csar seront dotés d'équipements complémentaires et de forages

2.4. Composante du coût :

Certains cscom/CSAR ont des équipements insuffisants et/ou obsolètes. Le Prodess prévoit de les renforcer. Des discussions sont en cours avec les partenaires à cet effet.

Le programme Sahel 21 contribuera à l'effort du gouvernement en dotant 30 CSCOM/CSAR en équipement complémentaire et en forage en 2001 et 2002

- Équipement complémentaire : 50% du coût de l'équipement complet = 10 millions

- Forage équipé : 5 millions

- Le renforcement d'un cscom existant coûte :  $10.000.000 - 5.000.000 = 15.000.000 \text{ f cfa}$

- Pour les 30 CSCOM/CSAR :  $30 \times 15.000.000 = 450.000.000 \text{ f cfa}$

**Coût du volet santé du programme Sahel 21 :**

**$750.000.000 + 450.000.000 = 1.200.000.000 \text{ F CFA}$**   
**Soit Un Milliard Deux Cent Millions de Francs CFA.**

Bamako, le 08/02/2000

## **1.2 Le programme de développement de l'éducation**

Ce programme qui vise à promouvoir l'accès à la connaissance et à la formation pour tous, est principalement axé sur :

- le renforcement de la scolarisation, en particulier celle des filles,
- la promotion de l'alphabétisation fonctionnelle,
- le développement de la formation professionnelle.

Le programme décennal de développement de l'éducation couvre bien tous ces axes stratégiques et les actions suivantes sont retenues dans le PIP.

- B1. Construction au Mali et équipement d'un centre d'orientation et de conseil pour la promotion des filles/femmes en Afrique francophone.
- B2. Programme de plaidoyer en faveur de la scolarisation des filles
- B3. Programme complémentaire de consolidation de la formation professionnelle
- B4. Programme de renforcement de l'alphabétisation fonctionnelle
- B5. Programme d'alphabétisation des femmes en milieu rural
- B6. Programme de consolidation du fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage.

## **B1. Construction et équipement d'un centre d'orientation et de conseil pour la promotion des filles/femmes en Afrique Francophone au Mali.**

### **I. Contexte**

En application des résolutions de la Conférence Panafricaine sur l'Education des filles et des femmes à Ouagadougou en 1993, de la quatrième conférence mondiale sur les femmes à Beijing en 1995, les Gouvernements Africains ont saisi l'occasion de confirmer leur volonté de promouvoir l'Education des filles et des femmes. Cela a abouti à une déclaration et à un cadre d'action qui ont depuis lors, servi de guide à de multiples activités éducatives à destinations de filles et des filles en Afrique.

Parmi ces activités, on retiendra le « Projet Spécial : promotion de l'Education des jeunes filles et des femmes en Afrique face aux changements socio-économiques en vue de leur autonomie. Initié par un groupe de femmes alors Ministres de l'Education en Afrique, ce projet a été adopté et porté au rang de projet majeur lors de la 28<sup>ème</sup> session de la conférence générale de l'UNESCO en 1995. Il se veut une réponse aux nombreux problèmes auxquels sont confrontés les filles/femmes : vie familiale et sociale, question du contrôle démographique, inégalités entre sexes, analphabétisme, grossesses précoces, exode, chômage. Il propose comme stratégie de résolution des problèmes susmentionnés, la mise en place au sein de l'enseignement primaire (fondamental)/secondaire d'un programme approprié d'orientation et de conseil des jeunes élèves ou son renforcement là où il existe déjà.

### **II. Justification**

La mise en place du programme francophone a eu lieu à Bamako du 25 au 29 novembre 1996 lors d'une réunion sous-régionale de Décideurs et Experts. Ont participé à cette rencontre, les Ministres de l'Education ou leurs représentants des pays suivants : Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée (Conakry), Mali, Niger, Rwanda, Sénégal.

Il faudrait rappeler que le Mali a été, lors de cette rencontre désigné comme pays coordinateur du programme. A ce titre, il a accueilli le séminaire atelier régional sur le développement du programme (du 11 au 16 avril 1999). Auparavant pour la mise en œuvre du programme dans la Région, les pays ont respectivement créé un groupe de travail technique autour d'un point focal national pour mener les activités du programme. La mise en œuvre des résolutions des différents séminaires, a permis d'enregistrer les résultats suivants :

- a) l'élaboration des modules par des spécialistes, portant sur des questions importantes telles que : la santé des adolescents (es) en matière de procréation, l'approche non sexiste, l'orientation, le conseil, la modification des comportements, le travail social et le développement du programme. Actuellement sept modules sont déjà élaborés par les pays :
- + organisation personnelle de la vie ;
  - + Droits et devoirs de la fille et de la femme ;
  - + Santé reproductive des adolescents(es) ;
  - + L'évaluation de la relation élèves-maîtres, avec un accent particulier sur les filles ;
  - + La participation de la femme à la vie publique, leadership, manager ;
  - + Préparation à la vie productive et à l'insertion socio-professionnelle de la jeune fille et de la femme ;
  - + Gestion de la vie familiale, domestique et personnelle.
- b) le test des modules dans les institutions pédagogiques des pays ;
- c) l'organisation de sessions de formation des formateurs nationaux ;
- d) l'organisation d'un séminaire national de validation des modules.

Compte tenu des congrès enregistrés par le programme depuis sa mise en œuvre, l'engouement des pays concernés, l'engagement du Mali pour mener à bien les activités du programme et la pertinence des thèmes traités, la création d'un centre régional d'orientation et de conseil pour la promotion des jeunes en Afrique francophone par le Mali, serait opportune.

D'abord, le centre pourra renforcer les compétences des institutions pédagogiques nationales, chargées de la formation des enseignants et de l'orientation des jeunes.

Ensuite, il pourra, indépendamment du choix des disciplines et de l'orientation professionnelle « traditionnelle », assurer la formation « des formateurs conseillers des jeunes ». Ces formateurs/conseillers des jeunes vont préparer les jeunes filles/femmes sans oublier les garçons, à la réalité de la vie adulte.

Ce qui leur permettra de quitter l'école avec suffisamment d'informations sur leurs droits et devoirs en tant qu'êtres humains et acteurs avertis, appelés à participer activement au processus de développement de leur société. C'est pourquoi ce programme d'orientation et de conseil fera plus de place au développement

personnel, à une information « orientée vers la vie » à travers des textes législatifs régissant les rapports entre hommes et femmes, les sources de crédit pour les femmes, les possibilités d'éducation offertes aux filles/femmes, la culture scientifique, etc...

### **III. Objectifs**

#### **3.1 Objectif global**

Renforcer les compétences des institutions pédagogiques nationales chargées de la formation des enseignants / animateurs et de l'orientation des jeunes.

#### **3.2 Objectifs spécifiques**

- former et développer des compétences en matière de conseil d'orientation qui soient apte à aider les pays concernés par le programme à réduire et ou supprimer chez les jeunes les comportements incompatibles avec la prospérité de la région sur les plans éducatif, social, culturel et économique ;
- former des enseignants dotés de qualifications appropriées dans le domaine du conseil d'orientation ;
- former des formateurs dotés des compétences et des connaissances requises en matière de conseil d'orientation pour les besoins de la région ;
- former des chercheurs qui assureront le suivi et l'évaluation de l'exécution des programmes et susciteront l'information nécessaire au centre pour procéder aux améliorations voulues de la méthodologie et de l'évaluation ;
- élaborer, concevoir, appliquer et gérer des programmes de conseil et d'orientation qui transcenderont les intérêts nationaux et prendront en compte une multiplicité d'expériences et de préoccupations qui sont celles des jeunes (filles, garçons, femmes) de la région ;
- réduire et /ou supprimer les comportements indésirables chez les jeunes de la région et promouvoir des conduites acceptables au moyen des programmes éducatifs du centre en veillant à leur efficacité ;
- mettre fin, par la formation et le conseil, à l'errance des enfants des rues, au travail des enfants, à la prostitution, aux grossesses adolescentes et de promouvoir auprès des jeunes (filles, garçons, femmes) de la région le conseil d'orientation et le développement personnel en créant un environnement plus réceptif, offrant une formation technique, une éducation et un soutien aux jeunes qui n'auront pas eu accès à une formation supérieure ou aux études universitaires ;

- encourager les Etats à mettre en place à l'échelon national des programmes réalistes de prise en charge des jeunes, (filles, garçons, femmes), à créer dans les médias des programmes destinés à la jeunesse, à produire des brochures d'information à l'usage des apprenants de niveaux divers ;
- générer des revenus avec des projets et programmes spéciaux et des services de consultants, tous approuvés, et avec les droits que les étudiants des secteurs public et privé paieront pour les cours suivis et les activités menées au centre, revenus qui y seront réinjectés pour financer des activités telles que la recherche en matière de conseil d'orientation et les cours conçus, approuvés et enseignés au centre.

#### **IV. Résultats attendus**

- acquisition du financement pour la construction et l'équipement du centre ;
- formation d'enseignants / animateurs de la Région francophone en conseil et orientation ;
- intégration dans les programmes officiels régionaux du programme d'orientation et de conseil dans les établissements scolaires et autres structures d'éducation et de formation des secteurs formels et non formels.

#### **V. Coûts**

- 2 milliards de francs CFA pour la construction ;
- 500 millions pour l'équipement, soit 2 milliards 500 millions pour le coût total.

#### **Indicateurs de réalisation**

- centre construit et disponible ;
- équipement acquis ;
- personnel et enseignants identifiés.

## **B2. Programme de plaidoyer en faveur de la scolarisation des filles**

### **I. Contexte**

Dans le cadre de la promotion de l'éducation des filles, il a été créé au sein de la Direction Nationale de l'Enseignement Fondamental, la Cellule de Scolarisation des Filles chargée d'élaborer et de mettre en œuvre les éléments de la politique nationale en matière de scolarisation des filles. Cette cellule assure la coordination et le contrôle technique des cellules régionales et locales de scolarisation des filles.

### **II. Justification**

La sensibilisation constitue la stratégie privilégiée utilisée par la Cellule Nationale de scolarisation des filles pour convaincre des parents réticents ou hésitants des avantages de la scolarisation des filles.

La pertinence de cette activité a été confirmée par l'étude réalisée par le CAPES actuel CNPI (Centre National de promotion Industrielle) en 1996, sur l'évaluation des activités de sensibilisation sur la scolarisation des filles.

Cette évaluation a recommandé d'engager une campagne permanente de sensibilisation sur la scolarisation des filles, surtout dans les zones rurales. L'information, l'éducation et la communication (IEC) constituant un moyen efficace pour atteindre le maximum de personnes. Pour ce faire la radio et la TV pourraient être utilisées comme techniques de sensibilisation pour favoriser la mobilisation des communautés en faveur de la scolarisation des filles. Mais, eu égard à la faiblesse de la couverture territoriale du Mali par la télévision et l'insuffisance de moyens économiques des parents de se procurer des radios et télésieurs, le système vidéo demeure la technique de sensibilisation la plus appropriée auprès des communautés rurales.

### **III. Objectif global**

Doter les huit (8) cellules régionales et les quarante (40) cellules locales de système vidéo et accessoires.

#### **IV. Objectifs spécifiques**

- assurer le visionnage de cassettes – vidéo portant sur les avantages de la scolarisation des filles et les inconvénients de la non scolarisation, suivies de causeries débats ;
- reportages et visionnage de séances de causeries – débats, plaidoyer, interview sur les stratégies réussies en scolarisation des filles au Mali ;
- prospection de films sur les stratégies réussies de scolarisations des filles dans les pays de la sous région et ailleurs.

#### **V. Groupes cibles**

- communautés rurales ;
- administration scolaire, parents d'élèves ;
- enseignants ;
- leader d'opinions (politiques et religieux) ;
- ONG et Associations féminines.

#### **VI. Impacts attendus**

- adhésion accrue des parents en faveur de la scolarisation des filles ;
- engagement des parents à faire inscrire davantage de filles à l'école ;
- accroissement du taux de scolarisation des filles.

#### **VII. Indicateur de réalisation**

Bordereau de Livraison

#### **VIII. Matériel**

Téléviseur, magnétoscope, stabilisateur, groupe électrogène cassette, caméra.

## **IX. Coût**

### - Equipement audio-visuel

Téléviseur : 300.000F x 48	=	14.400.000F
- Stabilisateur : 300.000F x 48	=	14.000.000F
- groupe électrogène : 2.500.000 x 4	=	12.000.000F
- magnétoscope : 250.000F x 48	=	12.000.000F
- Caméra : 350.000F x 48	=	6.800.000F
- Cassette 120 mn : 1750F x 500 cassettes	=	875.000F
- Cassette 180 mn : 2.000F x 500 cassettes	=	1.000.000F
<b>Total Général :</b>	=	<b>714.750.000F</b>

## **B3. Programme complémentaire de consolidation de la formation professionnelle**

### **I. Justification**

En vue de corriger certaines distorsions qui caractérisent l'Enseignement Technique et Professionnel au Mali, le Gouvernement a initié deux projets : le projet de consolidation de la formation professionnelle et le projet éducation BAD III qui sont partie intégrante du programme décennal de l'éducation (PRODEC). Cependant, des actions complémentaires doivent accompagner les activités des chacun des projets :

- pour le projet de consolidation de la formation professionnelle : l'élaboration des programmes des matières d'enseignement général (mathématiques, français, anglais) selon l'approche curriculaire par compétences pour les dix filières porteuse retenues (huit du CAP et deux du B.T.) ;
- pour le projet BAD III :
  - ➔ l'élaboration des programmes de formation selon l'approche curriculaire par compétences des nouvelles filières telles que : l'agro-alimentaire, la fabrique

d'embarcation, la couture, l'hôtellerie, l'électroménager, le tissage, la réception des moteurs marins ;

- ➔ pour les 4 centres de formation professionnelle (CFP) prévues à Ségou, Sévaré, Diré et Gao : la construction de 6 salles de classe ordinaires supplémentaires par C.F.P ;
- ➔ la formation des formateurs pour les nouvelles filières ci-dessus citées.

## II. Activités prévues

Des actions doivent être envisagées dans les établissements ci-après :

- L'Institut de Formation Professionnelle (IFP) de Fana

Il forme dans deux spécialités : la maçonnerie et la mécanique générale. Les machines de la mécanique générale sont des machines reformées de la France qui sont en service à l'IFP depuis 1991. Présentement il n'y a que deux tours et deux fraiseuses qui fonctionnent dans cet atelier.

Pour renforcer et diversifier les prestations de ce centre, il y a lieu de le doter en nouvelles machines en mécanique générale (quatre tours et quatre fraiseuses) et d'y créer une section électricité. La création de cette dernière spécialité nécessite la construction et l'équipement d'un atelier.

- Le Lycée technique Agricole de Koutiala (LTAK)
  - les quatre salles de classe existantes sont prévues pour la seule spécialité agro-pastorale ; des nouvelles salles sont à prévoir pour la spécialité machinisme agricole : 3 salles de classe et 2 salles de dessin.
- L'Ecole Centrale pour l'Industrie, le Commerce et l'Administration (ECICA)
  - le laboratoire de chimie est vétuste ; il y a lieu donc de l'équiper
  - équipement de la salle informatique
- L'Institut de Formation Professionnelle de Kayes (IFP)

Réhabilitation
- L'Institut de Formation Professionnelle de Sikasso (IFP)

Construction de la clôture de l'école

- Le Centre de Formation Professionnelle de Bamako  
Achèvement et équipement de la salle informatique
- Le Lycée Technique de Bamako  
Construction et équipement d'une salle informatique
- Onze (11) véhicules de liaison pour les 11 établissements de l'Enseignement Technique et Professionnel ;
- Equipements de reprographie pour les 11 établissements publics.

## Evaluation des coûts

- Evaluation des programmes des 7 nouvelles filières :  
Coût par Programme par Filière : 70 000 000 FCFA  
Coût pour les 7 filières :  $T1 = 70\ 000\ 000 \times 7 = 490\ 000\ 000$  FCFA
- Elaboration des programmes des matières d'enseignement général :
  - Programmes de mathématique et français pour les 8 filières du C.A.P. ;
  - Programmes de mathématique, français et anglais pour les 2 filières du B.T.

PROGRAMME DU C.A.P	$3\ 000\ 000 \times 16 = 48\ 000\ 000$
PROGRAMME DU B.T.	$3\ 000\ 000 \times 6 = 18\ 000\ 000$
TOTAL.....	T2 = 66 000 000

\* Coûts des constructions et des équipements

N°	ETABLISSEMENTS	CONSTRUC-TIONS	EQUIPEMENTS	TOTAL
	C.F.P SEGOU	68 000 000	-	68 000 000
2	C.F.P SEVARE	68 000 000	-	68 000 000
3	C.F.P DIRE	68 000 000	-	68 000 000
4	C.F.P GAO	68 000 000	-	68 000 000
5	I.F.P FANA (électricité)	15 000 000	88 000 000	103 000 000
6	I.F.P FANA (mécanique)	-	320 000 000	320 000 000
7	L.T.A KOUTIALA	60 000 000	12 732 000	72 732 000
8	E.C.I.C.A. (Labo-chimie)	-	92 000 000	92 000 000
9	E.C.I.C.A. (Informatique)	-	85 000 000	85 000 000
10	I.F.P. KAYES	10 000 000		10 000 000
11	I.F.P. SIKASSO	50 000 000	-	50 000 000
12	C.F.P. BAMAKO	15 000 000	85 000 000	100 000 000
13	LYCEE TECHNIQUE	15 000 000	85 000 000	100 000 000
	TOTAL	52 700 000	767 732 000	1 294 732 000 = T3

- T4 Véhicules de liaison : 150 000 000 = T4
- Equipement pour reprographie : 165 000 000 = T5

COUT TOTAL = T1 + T2 + T3 + T4 + T5 = 2 165 732 000 FCFA

## **B4. Programme d'investissement du FAFPA**

### **Note technique**

Dans le cadre de son programme d'investissement relatif au renforcement des capacités de formation au Mali qui constitue une de ses missions essentielles, le FAFPA œuvre pour la création de six (6) centres de formation ; à court terme, ce sont :

#### **1. Ecole usine en maintenance industrielle**

L'investissement vise à doter l'Ecole Nationale d'Ingénieurs d'outils performants intégrant l'essentiel des technologies rencontrées actuellement dans l'industrie et conçus spécialement pour la formation en maintenance industrielle.

Cette usine permettra la formation sur place non seulement des étudiants et autres techniciens mais également le perfectionnement des cadres des unités de production. En d'autre terme c'est un outil didactique constitué d'équipements du génie industriel servant à traiter des matériaux du génie civil.

#### **2. Centre de créativité**

Le centre de créativité (ou encore centre de création pour le développement et l'amélioration qualitative de la production artisanale et industrielle malienne) entend développer des compétences dans le but de valoriser le savoir faire des artisans et industriels, d'améliorer la qualité de leurs produits aux plans esthétique (désign), valeur d'usage, finition, etc...

L'objectif principal étant de répondre aux besoins du marché intérieur et du marché international.

Les domaines de compétences à développer par le centre seront déterminés à l'aide d'une étude réalisée auprès des différents partenaires sous la tutelle du ministère chargé de l'industrie et de l'artisanat.

#### **3. Centre d'études supérieures en informatique – gestion et comptabilité**

Il s'agit de créer un centre de compétences utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le cadre de la formation en informatique, gestion et comptabilité.

Ses compétences seront définies à partir d'une étude effectuée auprès de nos entreprises dans le but de faire ressortir les besoins de formation de qualité des cadres maliens.

Le centre dispensera non seulement des formations de courte durée mais apportera également l'expertise appropriée dans une logique de « juste à temps » et ce ; grâce à la mise à disposition d'environnement complexe, éducatif et virtuel et des technologies multimédia associées.

#### **4. Centre de formation en bijouterie joaillerie**

La création d'un tel centre permettra la formation des étudiants et le perfectionnement des artisans bijoutiers du Mali.

Le centre offrira donc une formation initiale à l'intention de jeunes étudiants qui veulent apprendre la bijouterie et une formation continue à l'intention des artisans bijoutiers. Les formations seront sanctionnées par des diplômes et certificats.

L'exploitation d'un tel centre contribuerait à :

- qualifier les acteurs de la filière par une professionnalisation ;
- consolider et pérenniser la formation dans la filière ;
- promouvoir le développement de l'artisanat.

#### **5. Banc d'essai pour ascenseur**

L'investissement concerne la fourniture et l'installation d'un banc d'essai pour ascenseur pour répondre à une demande de compétences devenant de plus en plus pressante. L'objectif principal du système est d'une part de former les techniciens mais également de perfectionner les spécialistes en maintenance des machines dans le cadre d'une mise en pratique des automatismes.

L'évolution fulgurante dans le secteur du BTP avec des bâtiments à plusieurs niveaux (dont la maintenance est tenue par des étrangers) rend impérieuse la réalisation d'une telle capacité de formation au Mali jusque là inexistante.

En effet, avec ce système didactisé, le secteur du BTP sera doté d'outils pédagogiques de dernière génération, grâce auxquels des compétences qui l'ont toujours manquées seront formées.

**PROJET DE PROGRAMME  
D'ALPHABETISATION DES FEMMES  
EN MILIEU RURAL**

**NOVEMBRE 1999**

## Description du projet

### I) Intitulé : Programme d'alphabétisation des femmes en milieu rural.

#### 1°) Objectif à long terme.

Elever le niveau général d'instruction des femmes en milieu rural en vue d'accroître leur capacité à mieux s'organiser pour une meilleure gestion de leurs actions de développement et d'améliorer leurs conditions de vie.

#### 2°) Objectif immédiat :

Lutter contre l'analphabétisme en apprenant à lire, écrire et calculer dans au moins une langue nationale à environ 10.000 femmes par an dans 500 centres d'alphabétisation.

#### 3°) Localisation.

Les activités du projet couvriront 3 régions du Mali.

### II) Justification.

Les gouvernements successifs du Mali de l'indépendance (1960) à ce jour ont reconnu l'importance de la formation des hommes et des femmes dans la lutte contre le sous-développement. A cet effet, des efforts tendant à relever le taux du budget d'état à l'éducation et à la formation constituent une préoccupation constante des différents gouvernements. En dépit des efforts fournis le taux de scolarisation et plus particulièrement le taux d'analphabétisme sont demeurés en deçà des attentes. En effet, il ressort des résultats du dernier recensement que le taux d'analphabétisme demeure encore à 75,8%. Il apparaît nécessaire aujourd'hui l'implication des partenaires au développement dans les efforts de scolarisation et d'alphabétisation entrepris par le gouvernement.

Le présent projet rentre dans le cadre du renforcement des actions d'alphabétisation déjà entreprises et constitue la mise en œuvre d'un plan d'élimination de l'analphabétisme dans 3 régions au niveau des femmes qui, tout en étant actrices du développement, demeurent encore les plus défavorisées en matière d'éducation.

### III) Stratégie du programme.

Le programme est en soi une campagne d'élimination de l'analphabétisme en milieu spécifique femmes rurales qui couvrira progressivement 3 régions du Mali et concernera également les jeunes filles.

Il se réalisera dans une des langues nationales qui sera choisie par les bénéficiaires et s'étalera sur 3 ans.

La stratégie de la formation en cascade sera privilégiée. Ainsi des équipes de formation de formateurs, constituées d'agents de la DNAFLA et des Directions Régionales de l'Education formeront les animatrices à un niveau régional qui à leur tour formeront au niveau local des animateurs et animatrices villageois estimés au nombre de 2 par centre.

La formation au niveau régional sera intensive et observera les durées suivantes:

1°) 15 jours pour les lettrés ou les alphabétisés.

2°) 45 jours pour les illettrés ou les analphabètes.

La formation au niveau local (village) se fera selon le type de session étalée en raison de 2 heures de cours par jour pendant 5 jours de la semaine sur une campagne de 6 mois. Pour des raisons pédagogiques, la moyenne de 25 auditrices par centre sera requise.

#### **IV Activités.**

Les activités ci-après constitueront le contenu du programme.

##### **4.1 Sensibilisation, information, communication.**

C'est la première phase du lancement du programme. Elle permettra d'informer les populations sur les objectifs du programme et sa teneur. Au cours de cette activité, les animateurs/trices des centres et les formateurs régionaux seront désignés. Elle sera réalisée par 1 équipe de 3 personnes (2 agents techniques et 1 responsable politique local) dans chaque région. Elle durera 15 jours/an et par région.

Cette phase comportera également la réalisation d'émissions radiophoniques.

##### **4.2 Formation**

Deux types de formation seront appliqués.

- Session intensive de 45 jours pour les régionaux analphabètes ou illettrés.

15 jours pour les lettrés 4 heures par jour/4 jours/semaine.

- Session extensive ou étalée ou niveau local.

2H/jour x 5 jours/ semaine x 6 mois/ an.

- Session de recyclage des animateurs.

15 jours/an.

##### **4.3 - Suivi.**

Les activités de suivi et du contrôle de suivi viseront à consolider le programme à travers les visites des centres. Au cours de ces visites, un appui pédagogique sera apporté aux animateurs/trices en cas de nécessité.

Le suivi sera réalisé par une équipe de superviseurs recrutés et formés à cet effet (15 centres/superviseurs).

#### **4.4. Evaluation.**

L'évaluation aura pour but de mesurer les apprentissages réalisés par les auditrices, l'impact du programme sur la vie des bénéficiaires et de la population. Elle sera menée par une équipe composée de 2 agents de la DNAFLA et 2 de la DRE pendant 20 jours par région.

#### **4.5. Production du matériel didactique.**

Le programme se procurera le matériel didactique qui servira de support pédagogique à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul. En effet chaque auditrice recevra 1 livret de lecture, 1 livret de calcul et 5 livrets de post alphabétisation. En outre le projet procurera aux centres l'équipement nécessaire (Tableaux, bancs, tables, compendium métrique, cahiers, bics etc ...).

### **V Moyens.**

La mise en œuvre de ce programme requerra les moyens suivants :

#### **5.1 Ressources humaines.**

- Formateurs nationaux et régionaux (x formateurs en fonction du nombre de sessions).
- Animatrices :  $2 \times 500$  centres = 1000.
- Superviseurs : 34 (1 superviseur pour 15 centres)

#### **5.2. Ressources matérielles.**

- livrets de lecture	510 F x 10.000	=	5.100.000 F
- livrets de calcul	510 F x 10.000	=	5.100.000 F
- livrets post-alpha	1000 F x 10.000	=	10.000.000 F
- Cahiers 2 lignes	100 F x 3 cahiers x 10.000	=	3.000.000 F
- cahiers 5 lignes	: 200 f x 3 cahiers x 10.000	=	6.000.000 F
- Bics	100 F X 4 bics x 10.000	=	4.000.000 F
- Tableaux	500 x 15.000	=	7.500.000 F
- Boites craie	1500 x 10 boîtes x 500	=	7.500.000 F
- Ardoisines	2 boîtes x 500 x 1000 F	=	1.000.000 F
- Ardoises	200 F x 10.000	=	2.000.000 F

#### **5.3. Infrastructures**

Les centres seront construits par les populations et équipés en tables - bancs par le projet.

$$10 \text{ tables bancs} \times 15.000 \text{ F} = 150.000 \text{ F}$$

#### **5 - 6 solde**

$$\begin{aligned} & x \text{ superviseurs} \times 70.000 \times 36 \text{ mois} \\ & + \text{ autres frais ( plantons ... etc)} \end{aligned}$$

#### **5 - 7 logistique**

Les superviseurs seront dotés de motos  
x motos x ----- F.

Véhicule 4 x 4 (Direction projet)

Carburant :

- 1<sup>o</sup>) moto
- 2<sup>o</sup>) véhicule

#### 5 - 8. Entretien.

- Bâtiment
- Equipement
- Fonctionnement
- Autres

#### 5 - 9 Frais Formation

- Formateurs
- Evaluateurs ( 10.000 F/Jour x 14
- Sensibilisation.

**Projet**  
**« Amélioration des manuels d'alphabétisation »**

Durée : 12 mois

# PROJET DE REDACTION DE MANUELS

## **Justification**

Le Matériel didactique en usage actuellement a quelques problèmes :

- il n'est pas tout à fait adapté aux exigences actuelles de développement : décentralisation, démocratisation, transfert de nouvelles compétences et émergence d'initiatives à la base ;
- il ne prend pas en compte les activités spécifiques des femmes, activités porteuses d'espoir de développement ;
- il est insuffisant et pose des problèmes d'ordre pédagogique (absence de démarche active)

## Les objectifs de l'alphabétisation

Des efforts importants ont été faits dans notre pays sur le plan de l'alphabétisation ; il reste cependant encore à faire beaucoup pour atteindre les objectifs assignés, et qui se résument ainsi :

- - faire acquérir les **connaissances instrumentales** par les apprenants et les aider à développer toutes leurs facultés pour améliorer leurs conditions de vie et de participation aux activités communautaires ;
- - faciliter l'émergence d'un citoyen et d'une citoyenne capable de s'insérer activement dans la vie démocratique, économique et culturelle de la nation ;
- - favoriser la **maîtrise des savoir-faire populaires** ;
- - faire acquérir des compétences liées au **progrès scientifique et à la technologie moderne** ;
- - favoriser l'émergence d'un **citoyen et d'une citoyenne autonomes et responsables, créatifs et capables d'initiatives**.

Ces objectifs sont – ils atteints aujourd'hui ? La question mérite une longue réflexion et l'on arrive à la conclusion que de sérieux efforts doivent être déployés pour que les produits de l'alphabétisation soient de meilleure qualité. Dans ce cas, il est nécessaire de revoir les instruments d'alphabétisation en vue de les améliorer.

## Présentation du kalanjé et du jate

Le kalanjé :

Ses objectifs sont spécifiquement orientés vers l'acquisition des connaissances instrumentales ; en d'autres termes, il vise à faire acquérir par l'apprenant l'alphabet dans sa première composante, pour l'essentiel : la lecture

des lettres, l'écriture des lettres, la lecture et l'écriture de mots et de phrases simples.

Le choix des images : il s'est fait dans un souci d'harmoniser le kalanjé et le jate. Les deux doivent se compléter dans leur évolution, selon les concepteurs du manuel.

Les phrases-clefs : Elles répondent spécifiquement à un besoin de trouver les mots et la lettre du jour, de manière à ne pas rompre la logique de progression pédagogique. La prise en compte des centres d'intérêt ne fait pas l'objet de considération à travers le livre.

Les exercices de combinaison (syllabation et formation de mots) : ils sont intuitifs et ne font pas référence au raisonnement.

L'écriture : le procédé utilisé ici accorde trop de place aux explications sur l'aspect visuel des objets auxquels ressemble la lettre ou partie de la lettre à enseigner.

### Les insuffisances du kalanjé :

Du côté des participants : ils ne trouvent pas d'intérêt à répéter des phrases-clefs sans enjeu éducatif : **ba be dumuni na**, (la chèvre mange), « **sa be bin na** », le serpent est dans l'herbe....L'adulte est par essence très pratique ; le message qu'on lui véhicule doit relever d'un intérêt évident, autrement il se lasse très vite et a tendance à voir l'alphabétisation comme un jeu d'enfant.

A la question de savoir « pourquoi avez-vous abandonné le centre ? », beaucoup d'adultes répondent : « je n'y apprends rien qui me serve en réalité dans la vie courante »

Du côté pédagogique : la démarche ne préconise que l'acquisition de « ba, b et a ». L'acquisition globale des autres mots n'est pas envisagée. Il n'y a pas d'exercices de composition et de décomposition syllabiques (ce qui prépare un peu l'apprenant aux notions de grammaire élémentaire).

La méthode pédagogique utilisée est en réalité syllabique, même si on y mélange du global. Cela se fait sentir au niveau de la lecture de texte. Ceux qui terminent le kalanjé et qui sont considérés néo-alphabétés ne savent pas lire en réalité, si l'on considère que lire c'est avant tout donner du sens. Les alphabétisés ont des problèmes de lecture de textes autres que ceux qui sont étudiés dans le centre. Ils ne retiennent que 10% des informations émanant de textes nouveaux, des fois moins que cela. Ce qui leur rend difficile la prise en charge de certaines fonctions dans le village.

Le manuel d'alphabétisation se limite à une phase ; il n'y a pas de suite logique de consolidation. La post-alpha étant constituée de textes très divers et

souvent spécialisés qui ne sont que des traductions plus ou moins réussies de textes français. Il n'y a pas de préparation pédagogique préalable du participant à la recherche de l'information, à l'appropriation de cette information et à son traitement. Le kalanje ne prévoit rien en la matière. C'est pour cela que les alphabétisés ne sont pas autonomes (surtout les femmes)

### **Le jate :**

Il consacre une bonne partie à la numération : de 1 à 9 en revenant à 0. La numération continue jusqu'aux centaines, voir aux milliers sans que l'exercice de calcul ne commence. Toutes les leçons de numération n'ont qu'un objectif de lecture-écriture.

### **Les insuffisances du jate :**

- il accorde trop de temps à la lecture-écriture des chiffres et des nombres ;
- il commence les opérations trop tard (ce qui entraîne une désaffection rapide de la part du participant qui peut faire deux mois de numération sans savoir comment additionner) ;
- il ne prévoit pas d'exercices véritables de calcul pour asseoir un peu le réflexe mathématique pour les apprentissages futurs en gestion.
- Il n'utilise pas les méthodes actives (participatives)...

## **2. Propositions d'un autre schéma : la méthode intégrative**

Face à cette situation, des réflexions ont été menées et sont en cours pour améliorer les produits de l'alpha. C'est ainsi qu'on est parvenu à *l'approche intégrative*.

### **1. Le Kalanje et le jate (Niveau 1)**

- **Les objectifs**

Ce niveau visera à faire acquérir par les participants :

- la lecture des lettres de l'alphabet ;
- l'écriture des lettres de l'alphabet ;
- l'écriture et la lecture de phrases simples ;
- les informations utiles diverses liées au développement en général (santé, environnement, agriculture, activités génératrices de revenus, pisciculture, embouche, démocratisation, décentralisation...) ;
- l'initiation aux petits projets.

- La démarche pour l'élaboration des manuels

Il s'agira de constituer une banque de données en passant par les phases suivantes :

- **Le recueil des données** : à ce stade nous demanderons à des superviseurs d'engager avec les animateurs/trices et les participants/tes aux séances d'alphabétisation des causeries sur les problèmes de l'alpha, leurs attentes ; en d'autres termes, savoir avec précision les désiderata des participants, déterminer leurs besoins langagiers. Par cette approche, on obtient une participation effective des futurs participants aux cours, puisque des textes seront conçus sur la base de leurs attentes (certains textes émaneront d'eux mêmes) ;
- Le tri, l'analyse et le classement des besoins langagiers ;
- Le recueil des données pour déterminer les besoins langagiers des intervenants extérieurs aux communautés. Les intervenants souhaitent que des messages éducatifs et de développement soient véhiculés dans les centres d'alphabétisation pour la réussite de certains projets au sein de la communauté ;
- Le classement de ces données (intervenants extérieurs) et leur intégration avec les données de base recueillies auprès des communautés partenaires.

- La démarche pédagogique :

Elle est essentiellement active. Tous les participants prennent effectivement part aux cours. La phrase-clef n'est plus un simple procédé pédagogique, elle devient un message éducatif et de développement émanant d'un texte de 60 mots au maximum rédigé sur la base de besoins langagiers spécifiques identifiés en amont.

### **Le cheminement pédagogique :**

- le texte d'information ;
- la phrase-clef issue du texte d'information (acquisitions globales et semi-globales) ;
- mots-clefs issus de la phrase-clef (acquisitions globales et semi-globales)
- lettres du jour (acquisitions individuelles)
- exercices combinatoires de syllabation
- lecture rapide (acquisitions globales)
- Ecriture (acquisitions individuelles)

Des textes de lecture courante (petits projets) sur les besoins langagiers retenus seront donnés à la fin du syllabaire. Ces textes seront exploités de manière fonctionnelle.

**NB : on veillera à créer un environnement lettré en classe et dans le village.**

\* **Les liens avec la post-alpha**

Les textes conçus à partir des besoins langagiers constitueront la base de la liaison avec le deuxième niveau. Ces textes sont renforcés et traités (exercices de lecture rapide, de lecture fonctionnelle, .

### Le JATE : Niveau I

Sa progression ne sera pas liée à celle de la lecture, de laquelle elle est indépendante. Son objectif est de permettre une maîtrise rapide des mécanismes de calcul (addition, soustraction, multiplication et division). Un accent particulier sera mis sur les exercices pratiques visant à acquérir le réflexe mathématique et sur la résolution de problèmes concrets.

### Le Kalanjè et le jate (Niveau 2).

- **les objectifs**

Ce niveau constitue l'étape qui doit rendre le participant réellement autonome dans l'utilisation des compétences linguistiques nécessaires à son plein épanouissement professionnel et culturel. Cette étape doit assurer au participant **l'autonomie dans la recherche, l'acquisition et le traitement de l'information**. C'est pour cela que la pédagogie des petits projets est introduite et renforcée.

- **La démarche**

- il y a un texte issu des besoins langagiers qui est étudié sous plusieurs aspects, entre autres :
  - la lecture rapide
  - la lecture fonctionnelle
  - l'explication de texte
  - les exercices de compréhension (ils sont de plusieurs types)

- les exercices de grammaire élémentaire
- les petits projets
- les textes de lecture complémentaire (ils traiteront des droits de l'homme, de la paix, de la vie de la commune...)
  
- Le contenu

**Il est constitué par les données recueillies à la base et auprès des intervenants extérieurs. Les données sont plus détaillées et plus informatives et peuvent toucher tous les aspects de la vie culturelle.**

- Les liens avec le 1<sup>er</sup> niveau.  
(se référer au contenu)

## **Le jate niveau II :**

Il fait suite au niveau I, qu'il consolide et renforce. Son objectif est de permettre au participant de résoudre des problèmes invitant au raisonnement (surtout dans des cas de gestion de biens publics, de gestion de projets villageois...)

### **Contenu :**

- Multiplication (consolidation)
- Division (consolidation)
- Règle de trois
- Exercices variés portant sur les questions de gestion
- Problèmes et solutions

## **2.3. Le Kalanjè (Niveau 3).**

- les objectifs
  
- favoriser le renforcement des compétences linguistiques (grammaire élémentaire : éclosion d'écrivains) ;
- Aider les participants à mieux connaître les valeurs démocratiques, les droits de l'homme, et favoriser la culture de la paix ;
- Aider les participants à mieux connaître les valeurs de leur pays et de la région ;
- Contribuer à préparer à l'intégration économique future de la sous région.

- La démarche

**Il s'agira de bâtir des textes de 300 à 400 mots relatifs aux objectifs ci-dessus cités, de les organiser pédagogiquement.**

- Le contenu

Il est constitué essentiellement de textes relatifs à la démocratisation de la société, à la culture de la paix, aux droits et devoirs du citoyen, aux grandes dates du Mali, aux grandes figures de la nation...

## PROPOSITION DE BUDGET

- ♦ **Matériel et équipement (dont micro -ordinateurs) :**  
**7 000 000 fcfa ;**
- ♦ **Ateliers de conception, d'élaboration, et de validation des manuels :** 23 000 000 fcfa  
Pré-publication et test des produits : 25 000 000 fcfa  
Publication en 11 langues nartionales des manuels : 55 000 000 fcfa

TOTAL : 110 000 000 fcfa

Imprévus 5% ..... 5 500 000 fcfa

TOTAL GENERAL..... 115 500 000 fcfa

**Projet  
« Education Civique et Bonne Gouvernance »**

Durée : 1999 – 2002

## Sommaire

- I. Contexte et enjeux
- II. Justification et but du projet
- III. Descriptifs du projet
- IV. Chronogramme d'exécution
- V. Plan de financement.

### Contexte et enjeux :

Avec les événements de Mars 1991 s'est esquisssé au Mali le cadre institutionnel d'un Etat de Droit. Une Conférence National a doté le pays de sa 3<sup>e</sup> constitution et de élections municipales, législatives et présidentielles ont marqué une phase de transition démocratique trouvant son aboutissement le Juin 1992 avec la prestation de serment du premier Président de la III<sup>e</sup> République.

Aujourd'hui cette République est passée à sa deuxième phase.

Il est à constater que la tâche des nouvelles autorités est immense et complexe, car outre le lourd héritage légué par l'ancien régime (II<sup>e</sup> République), il est à présent marqué par la nécessité *d'un redéploiement institutionnel pouvant aider à enracer le pluralisme naissant de la restructuration du système de production ou encore d'une gestion démocratique* de l'explosion des revendications socio-économiques.

La situation actuelle n'est pas des plus brillantes, tributaire qu'elle est d'une récession internationale tout en étant sous la coupe d'un sévère programme d'ajustement structurel. Consciente de sa vulnérabilité économique et confrontée au problème d'une redistribution de ses maigres ressources, la société malienne chercher aujourd'hui des moyens de sa stabilité et les clés d'un projet réellement mobilisateur.

- Au plan politique, d'autres problèmes aussi se posent dont le moindre n'est pas la persistance des mentalités et pratique héritées de notre propre histoire. *L'absence* de tradition d'adversité politique et *le non respect* des décisions prises démocratiquement peuvent déboucher sur le risque de voir le champs politique transformé en arène pendant qu'est négligé l'arsenal des contre pouvoirs sans lequel il n'y a de véritable culture démocratique.
- Sur un plan encore fondamental, le faible niveau d'instruction (au sens large du terme) et la manière dont il est géré contre la majorité, la

polarisation ville - campagne limitent sérieusement l'extension du processus démocratique. Ce dernier risquant dès lors de rester un phénomène élitiste et urbain tant qu'il ne s'accompagnera d'une politique de décentralisation appropriée par les populations elles mêmes.

Mais quand bien même, le discours politique met en relief la nécessité de la décentralisation, sa pratique peut se heurter à un double obstacle.

D'abord, la résistance de l'administration publique redoutant une redistribution des ressources et responsabilités à son détriment ; mais ensuite et surtout la faible capacité d'absorption des sociétés rurales elles mêmes privées de l'information et de la formation libératrices et depuis trop longtemps maintenues dans l'ignorance total et la vulnérabilité et le doute.

La notion de démocratie participative ne peut être réduire au simple fait de voter pour désigner les décideurs qui décideront ce qu'ils veulent.

Il faut que la communauté concernée ait pouvoir de décider elle même des question essentielles et surtout de pouvoir décider en *connaissance de cause*.

Tout cela passe nécessairement et d'abord par une très large diffusion d'information véritables et pertinentes, réduites à l'essentiel et présentées de manière adéquate dans et/ou le langage de cette communauté.

Cela est réalisable à l'heure actuelle dans notre pays à condition que l'Etat Central en ait la volonté politique, que les amis bailleurs de fonds comprennent l'urgence de la chose. Sinon, comment autrement parler de démocratie quand on sait que notre *constitution*, nos *institutions*, le *fonctionnement de notre administration*, les *implications réelles du type de développement choisi* sont inconnus, incompréhensibles voire opaques pour la majorité de notre peuple ?

L'apprentissage méthodique de la démocratie est la meilleure prophylaxie contre l'anarchie et la discours su fondamentalisme religieux.

La reconjonction de l'élite et du peuple par la création d'un imginaire et d'un commun passera nécessairement par *l'initiation d'un vaste mouvement d'alphanétisation et d'éducation civique des élus et des populations*. C'est à ce prix seulement que nous éviterons à notre d'autres décennies perdues

## II. Justification et but du projet :

Le processus de démocratisation actuellement en cours au Mali se heurte objectivement :

- au faible taux d'alphanétisation et d'éducation civique des population ;
- au déficit d'information et de formation des élus et des collectivités sur la vie des institution et les politiques influençant leur vie ;
- à la surviyance d'un réflexe élitiste tendant à faire de l'administration plus une d'occupation qu'un instrument au service des citoyens ;

Ces facteurs font courir à l'Etat de Droit du Mali le risque de ne reposer que sur des fondements précaires, fragiles car compréhension et adhésion de la population étant quasi – absentes. C'est compte tenu de tout cela que le MEB et WV se proposent d'apporter leur modeste contribution en tant que services expérimentés en matière de communication avec les communautés. Ceci se fera à travers :

- la vulgarisation de l'éducation civique de manière appropriée tant du point de vue de la langue, du thème que du type de communication en fonction des groupes cibles ;
- la dotation des citoyens en outils nécessaires à une participation effective aux affaires publiques ;
- l'alphabétisation des élus à l'Assemblée nationale et des élus locaux.

### **III. Descriptif du projet :**

IL comportera les phrase suivantes :

**Phase I** : Atelier d'élaboration de matériel didactique (niveaux I, II, III)

**Phase II** : Alphabétisation des députés dans les différentes langue nationales.

**Phase III** : Séminaires de formation des formateurs

**Phase IV** : Suivi et Evaluation des activités.

#### **A. De l'atelier d'élaboration :**

IL s'agit de réunir, d'adapter, de traduire et de produire sous forme écrite (manuels, affiche...) ou audio – visuelle en français et/ou en langues nationales les principaux textes de lois nous intéressant. Les productions écrites seront présentées sous forme pédagogique.

#### **B. De l'alphabétisation des députés :**

IL s'agira là de regroupement les députés suivant la langue de la communauté qui les a élus pour leurs apprendre à transcrire. Cette session de formation durera 15 jours.

Ceci leurs permettra de communiquer par écrit avec les communautés alphabétisées et aussi de mieux utiliser les termes.

### **C. De la formation :**

Des sessions de formation seront organisées et sont destinées à accueillir un nombre déterminé d'auditeurs regroupés en fonction des groupes cibles et de centres d'intérêt :

- leaders de communautés rurales,
- dirigeants des mouvements associatifs ( en particulier femmes et enfants)
- représentants scolaires
- représentants de l'administration.

Notons qu'une sous phase test débutera les sessions de formation.  
A terme ces citoyens formés seront un noyau focal pouvant :

- \* diffuser leurs savoir au sein de leur communauté :
- \* catalyser les changements requis de comportement ,
- \* mettre en phase un observatoire de gouvernance.

### **E. Du suivi – évaluation :**

Ces activités doivent être suivies en vue de procéder à une évaluation progressive en vue de se rendre compte de leur impact.

## **IV. Plan de financement**

### **A. Alphabétisation des députés :**

1. Lieu : Bamako
2. Nombre de langues : 11
3. Nombre de formateurs : 11
4. Durée de la formation : 15 jours
5. perdiems des formateurs :  
 $6.000\text{FCFA} \times 11 \text{ pers.} \times 10 = 640.000 \text{ FCFA}$
6. Matériel de travail :
  - cahier =  $150 \times 250 \text{ F.} = 37.500 \text{ FCFA}$
  - blics bleus =  $150 \times 75 \text{ F.} = 11.250 \text{ FCFA}$
  - bics rouges =  $150 \times 75 \text{ F.} = 76.500 \text{ FCFA}$
  - livrets de calcul =  $150 \times 120 \text{ F.} = 76.500 \text{ FCFA}$
6. Total matériel : ..... 210.000 FCFA

Total général pour la formation des députés :

$640.000 \text{ FCFA} + 213.000 \text{ FCFA} = 853.000 \text{ FCFA}$

(Huit cent cinquante trois Mille Francs CFA)

### **B. Elaboration et production du matériel didactique et audiovisuel**

#### **A – Elaboration brochures :**

1. Nombre de participants : 20 (1 juriste, 2 techniciens audio – visuels, 4 secrétaires, 1 illustrateur, 1 responsable, 1 superviseur, 10 linguistes – alphabétiseurs).
2. Lieu : Tabacoro ou Tubani so
3. Durée : 21 jours.
4. Perdiems , hébergement, nourriture participants :

$20 \text{ pers.} \times 21 \text{ jours} \times 15.000 \text{ FCFA} = 6.300.000 \text{ FCFA}$

5. Location salle de travail :

$10.000 \text{ F} \times 7 \text{ salles} \times 21 \text{ jours} = 1.470.000 \text{ FCFA}$

6. a) Matériel élaboration et saisie :

- ramelettes : 5 langues x 5 ram.	X 5.000 FCFA = .....	125.000 FCFA
- cahiers : 20 pers x 250 FCFA = .....	5.000 FCFA	
- bics : 20 pers x 75 FCFA = .....	1.500 FCFA	
- crayons : 20 pers x 50 FCFA = .....	1.000 FCFA	
- gommes : 20 pers x 100 FCFA = .....	2.000 FCFA	
- classeurs : 20 cl x 100 FCFA = .....	12.500 FCFA	
- encre (ordinateurs) .....	112.200 FCFA	
- encre (photocopieuse géante) .....	<u>175.000 FCFA</u>	
<b>Total a :</b>		434.200 FCFA

### b) Matériel illustration :

- 2 équerres : 1.000 F x 2 = .....	2.000 FCFA
- 12 marqueurs bout rond (noirs) :	
12 x 1000 F = .....	12.000 FCFA
- 12 feutres bout fin (noirs) : 12 x 500 F = .....	6.000 FCFA
- Gommes rotring (6) : 6 x 500 F = .....	3.000 FCFA
- Encre de chine : 3 flac. X 1000 F .....	3.000 FCFA
- Correcteurs blancs : 5 C x 1000 F = .....	5.000 FCFA
- Scotch : 5 Sc. X 500 F = .....	2.500 FCFA
- Colle transparente : 5 x 500 F = .....	2.500 FCFA
- Un paquet de calque : 1 x 7.500 F = .....	<u>7.500 FCFA</u>
<b>Total b</b> .....	43.500 FCFA

### c) Matériel audio – visuel :

- Bandes magnétiques :	
2 bandes 5 langues x 8000 F = .....	80.000 FCFA
- Cassettes audio	
1 cassette x 5 langues x 1500 F = .....	19.500 FCFA
- 10 cassettes U-MATIC pour le brut (20mn) :	
18.000 F x 10 cassettes = .....	180.000 FCFA
- 29 cassettes U-MATC de montage et multiplication (30 mn)	
20.000 F x 29 cassettes = .....	<u>580.000 FCFA</u>
<b>Total C</b> = .....	859.500 FCFA

**d) Production des manuels en 5 langues**

1 000 brochures = ..... 10.000.000 FCFA

**D. Formations : Forfait : 3 000 000 fcfa**

Suivi – évaluation : Forfait : 8 000 000 fcfa

**E. Logistique. A déterminer**

### **1.3 Le programme de lutte contre la pauvreté**

Ce programme vise l'éradication de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations.

Les actions prévues dans ce cadre porteront sur :

- l'amélioration du cadre de vie urbain et rural,
- la proposition d'une politique de population,
- l'encouragement et l'amélioration de la productivité de l'économie populaire,
- la promotion de l'accès à la terre et à la propriété pour les groupes défavorisés.

Le PIP retient les actions suivantes qui concourent à l'atteinte de ces objectifs stratégiques.

- C1. Programme d'amélioration du cadre de vie urbain et rural,
- C2. Programme de renforcement des capacités de gestion de la mise en œuvre de la politique nationale de population,
- C3. Programme d'implantation des services financiers décentralisés (SFD).

# C 1. A.

## I. Description du projet

1.1. TITRE : Elaboration de Plans Stratégiques d'Assainissement de Centres Urbains

1.2. Secteur d'intervention : Infrastructures

- Sous-secteur : Eau-Assainissement

1.3. Tutelle du projet : Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DNACPN)

## 1.4. Localisation :

Localités/Villes	Montants investissements (en millions de F CFA)
1. Kayes	440
2. Ségou	440
3. Koulikoro	220
4. Tombouctou	220
5. Gao	220
6. Kita	308
7. Kati	308
8. Bougouni	308
9. Kadiolo	308
10. Koutiala	308
11. Niono	308
12. San	308
13. Djenné	308
COUT TOTAL	4 004 F CFA

1.5. Coût total du projet : 4.550 Millions de Francs CFA.

## **1.6. Contexte et Justification**

Les villes retenues pour ces études sont celles qui disposent d'un Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU).

La variable démographique (exode rural) et les défaillances du système urbain (insuffisance d'équipements et d'infrastructures de base, mauvais usages) sont à l'origine de difficiles et graves problèmes d'assainissement dans nos villes.

- conditions de logement désastreuses dans les formes d'habitat sous-intégrés (quartiers spontanés),
- problèmes préoccupants de pollution et de nuisances dont les principaux facteurs sont la mauvaise gestion des déchets solides et des déchets liquides ainsi qu'un mauvais drainage des eaux pluviales.

Avec les difficultés d'accès de certaines zones, des structures de collecte peu équipées, on assiste à un service de ramassage remarquablement défaillant, marqué par une irrégularité patente des activités de collecte. La multiplication des décharges sauvages en est le résultat le plus spectaculaire exposant les populations à divers risques de maladies véhiculées par les mouches, moustiques et les rats.

Le lixiviat dû à la fermentation des déchets occasionne la contamination des eaux souterraines, voire des eaux de surface à la faveur de ruissellement engendrant de nombreuses maladies hydriques.

L'encombrement des caniveaux par les déchets aboutissent à des inondations ayant pour conséquence souvent la perte en vies humaines et des biens.

Aussi, le brûlage des déchets est érigé en pratique courante tolérée dans les quartiers entraînant avec lui toutes les formes de pollutions atmosphériques constituées de particules, de gaz acides, de métaux lourds, de dioxines et de furannes. Ces divers polluants ont des impacts négatifs sur l'environnement ainsi que sur la santé publique.

La dégradation du cadre de vie par la pollution visuelle et olfactive est aussi une conséquence de la mauvaise gestion des déchets.

L'absence, quasi-générale, des réseaux de collecte des eaux usées et des stations d'épuration accentue l'importance des maladies liées au péril fécal. Jusqu'à un passé récent, on se souciait plus de fournir de l'eau potable aux populations sans trop s'occuper de son devenir après utilisation. Les eaux usées sont ainsi évacuées dans les rues, dans les cours d'eau. Le rejet d'eaux usées dans le milieu naturel entraîne une pollution grave. Cela se caractérise par :

- un risque sanitaire par contamination directe ou indirecte ;
- un risque de perturbation de l'équilibre écologique du milieu ;

- un risque de nuisance esthétique et d'odeurs désagréables

Le risque sanitaire est, bien entendu, lié à la survie dans le milieu des germes pathogènes éventuels provenant de ces eaux. Dans les pays en voie de développement, cette contamination par les matières fécales entraîne la plupart des maladies responsables de la morbidité générale et de la mortalité infantile (essentiellement les gastro-entérites et les dysenteries, la poliomycose, le choléra, les typhus, l'hépatite etc.)

Les systèmes d'assainissement individuels qui existent sont défaillants car ne sont pas réalisés dans les règles de l'art provoquant de sérieux problèmes sanitaires et environnementaux. Parmi ces problèmes, il faut noter la contamination des nappes phréatiques par les nitrates provenant des puits perdus, rejets industriels, percolation au travers des décharges et des puisards.

Cette situation démontre à suffisance que les activités d'assainissement ont jusqu'à présent été menées de façon sectorielle et incohérente. La réalisation de plans stratégiques d'assainissement devient donc une nécessité pour inverser les tendances et vise à marquer la volonté du gouvernement à faire face à ses engagements en matière de protection de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie.

#### **1.7. Groupes cibles** : Collectivités décentralisées

#### **1.8. Objectifs**

##### **1.8.1. Objectif spécifique**

- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les villes par la maîtrise des problèmes de pollution et de nuisances.

##### **1.8.2. Objectifs immédiats**

- élaborer un plan stratégique d'assainissement pour ces villes ;
- déterminer les mécanismes de mise en œuvre de ce programme (conception, réalisation, suivi),
- renforcer les capacités des acteurs (municipalités, services techniques, GIE, ONG...).

#### **1.9. Stratégies**

Les stratégies utilisées pour l'atteinte des résultats consistent à :

- élaborer des documents d'appel d'offres,
- réaliser des études de faisabilité pour l'exécution des différentes tranches,
- vulgariser les plans stratégiques d'assainissement au niveau des partenaires.

#### **1.10. Résultats attendus**

- 13 plans stratégiques d'assainissement produits et disponibles ;
- responsabilisation des Collectivités décentralisées dans la gestion des déchets ;

- capacités des acteurs renforcées

### **1.11. Activités**

- sélectionner deux bureaux d'études : l'un pour la réalisation des études et la production des documents suivants : A.P.S., A.P.D., D.A.O. et l'autre pour l'exécution des études d'impact environnementaux
- réaliser des études diagnostiques d'assainissement,
- mener des études institutionnelles,
- exécuter des études technico-économiques des solutions alternatives,
- choisir des techniques possibles et économiquement rentables,
- assurer la formation des agents de la DNACPN.

### **1.12. Effets attendus**

- mise à la disposition des collectivités décentralisées des outils de gestion des déchets

### **1.13. Durée et Chronogramme d'exécution**

**1.13.1. Durée :** 18 mois pour l'ensemble des villes qui seront regroupées en plusieurs lots

**1.13.2. Date de démarrage :** Octobre 2 000

### **1.13.3. Chronogramme d'exécution**

N°	Activités	An 1		An 2			An 3	
		T4	T1	T2	T3	T4	T1	
1	Sélectionnner 2 bureaux d'études	—						
2	Réaliser des études diagnostiques d'assainissement		—					
3	Faire une étude institutionnelle			—				
4	Réaliser des études technico-économiques des solutions alternatives				—			
5	Choisir des techniques possibles et économiquement rentables					—		
6	Assurer la formation des agents de la DNACPN							
7	Produire et diffuser les plans et documents d'A.O. d'exécution des travaux						—	

## **II. Eléments financiers (en millions de F CFA)**

### **2.1. Coût prévisionnel des réalisations**

Rubriques	Total	Année 2000	Année 2001	Année 2002
Etudes et Recherches	3829	638	2553	638
Equipements	35	-	35	-
Frais fonctionnement 12%	546	91	364	<u>91</u>
Formation	140	-	<u>40</u>	100
<b>Total</b>	<b>4550</b>	<b>729</b>	<b>2992</b>	<b>829</b>

### **2.2. Financement intérieur en millions**

Sources	Année 2000	Année 2001	Année 2002	Montant Total
Budget d'Etat (BE)	151,66	606,68	151,66	910
Autofiancement	-	-	-	-
Population	-	-	-	-
Divers	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>151,66</b>	<b>606,68</b>	<b>151,66</b>	<b>910</b>

### **3.3. Financement extérieur**

Organisme de financement	Nature du financement	Montant du financement	Conditions	
			Taux d'intérêt	Différé
C.I.L.S.S.	Subvention	3 640	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>3 640</b>		

# C 1 - 3

## I. DESCRIPTION DU PROJET

1.1.Titre du Projet : Elaboration d'un plan de gestion des produits chimiques.

1.2. Secteur d'intervention : Ressources Humaines

1.3. Localisation et distribution spatiale des investissements : Niveau national

LOCALITES	Montants Investissements (en millions de F CFA)
Bamako	36,72446
Kayes	1, 320900
Sikasso	1,210650
Ségou	1, 194900
Mopti	1,226400
Koulikoro	1,179150
Gao	1,431150
Kidal	1,688400
Tombouctou	1,478400
COUT TOTAL	50,00

1.4.Cout Total du projet : 50,00

1.5.Cadre institutionnel du projet : Ministère de l'Environnement (Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances).

### 1.6.Contexte et justification :

Ce projet s'inscrit dans la cadre de l'amélioration de la qualité de l'environnement et de la santé de la population.

En 1993, il eut une pollution du réseau d'adduction de Bamako en 1993 dû aux produits chimiques notamment les pesticides. Cet état de fait est la conséquence du manque de suivi de cette filière de produits chimiques.

Ce manque de suivi est dû à un certain nombre de facteurs dont

- l'absence de plan de gestion ;
  - l'insuffisance de textes réglementaires dans le domaine ;
  - l'absence de coordination entre les différents intervenants du secteur ;
  - l'absence de contrôle du mouvement des produits chimiques surtout à l'entrée du pays
- Le document de profil national de gestion des produits chimiques est un outil pour l'élaboration du plan de gestion.

Ce projet permettra la prise en compte de tous ces aspects et un suivi des produits chimiques de l'importation à l'utilisation.

#### **1.7. Groupes cibles :**

C'est l'ensemble de tous les utilisateurs des produits chimiques ( industriels, commerçants, agriculteurs, et prestataires de services) .

#### **1.8.Objectifs :**

##### **• Objectif spécifique :**

Contribuer à la protection des populations et l'environnement contre les effets nuisibles des substances chimiques et polluants organiques persistants(POP) .

##### **▪ Objectif immédiat**

Concevoir un plan d'action pour la gestion des problèmes liés à l'importation, la formulation, la commercialisation et l'utilisation des produits chimiques .

#### **1.9.Stratégies :**

Les stratégies de mise en oeuvre en vue d'atteindre les objectifs sont :

- mettre en place une commission d'élaboration d'un projet de plan ;
- organiser cinq (05) séances de travail de la commission ;
- tenir un atelier de validation du projet de plan ;
- diffuser le plan auprès de tous les intervenants (importateurs, unités de formulation, commerçants, utilisateurs et médias).

#### **1.10. Résultats attendus :**

- un plan de gestion des produits chimiques au Mali est élaboré et validé.

#### **1.11.Activités :**

- Mettre en place les comités des experts du plan ;
- élaborer un programme de travail du comité ( avis de réunion, fournitures de bureau, compte rendu des réunions) ;
- élaborer le projet de plan de gestion des produits chimiques ;
- imprimer et diffuser le document final ;
- organiser l'atelier de validation du plan.

#### **1.12. Effets attendus**

- meilleur suivi des produits chimiques de l'importation à l'utilisation ;
- protection de la santé des populations et la qualité de l'environnement.

#### **1.13.Durée et calendrier d'exécution :**

##### **1.13.1. Durée : 06 mois**

##### **1.13.2. Date de démarrage 01/06/2000**

### 1.13.3. Chronogramme d'exécution :

Nº	Activités	An 1 : 2000			
		T1	T2	T3	T4
1	Mettre en place la commission d'élaboration du plan			X	
2	Multiplier le document de profil national au Mali sur la gestion des produits chimiques.			X	
3	Tenir des séances de travail par la commission			X	
4	Sortir le 1er draft du plan			X	
5	Sortir le projet de plan				X
6	Imprimer , multiplier et diffuser le projet de plan				X
7	Tenir l'atelier de validation du plan				X
8	Diffuser la plan				X

## II ELEMENTS FINANCIERS

### 2.1. Coût prévisionnel des réalisations : 50 ( en millions )

Rubriques	Total	An1
Etudes – Recherche	5,12	5,12
Equipements	12,703	12,703
Frais fonctionnement	12,265	12,265
Formation	20,35	20,35
Total	50	50

### 2.2. Financement intérieur en Millions de F CFA

Sources	Total	An 1
Budget d'Etat BE	5,12	5,12
Autofinancement	-	-
Populations	-	-
Divers	-	-
Total	5,12	5,12

### 2.3. Financement extérieur en Millions de F CFA

Organisme de Finance	Nature du Finance	Montant du Finance	Conditions	
			Taux d'intérêt %	Différè
C.I.L.S.S.	Subvention	44,88	-	-
Total		44,88		

## C 1. C.

### I. DESCRIPTION DU PROJET

**1.1. Titre du Projet :** Elaboration de normes nationales sur la pollution des trois ( 03) matrice de l'écosystème ( eau, air , sol).

**1.2. Secteur d'intervention : Ressources Humaines**

**1.3. Localisation et distribution spatiale des investissements :** District de Bamako, Villes de Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti.

LOCALITES	Montants Investissements (en millions de F CFA)
Bamako	300
Kayes	100
Sikasso	100
Ségou	100
Mopti	100
COUT TOTAL	700

**1.4. Coût Total du projet : 1. 062,5**

**1.5. Cadre institutionnel du projet :** Ministère de l'Environnement ( Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances).

#### **1.6. Contexte et justification :**

Ce projet s'inscrit dans la cadre de l'amélioration de la qualité de l'environnement et de la santé de la population. En effet, le taux de morbidité au Mali en général et particulièrement à Bamako, Sikasso, Ségou, Mopti et Kayes a atteint un niveau inquiétant.

Des études ont prouvé que 80% des maladies au Mali sont liées à l'insalubrité , soit une insuffisance en matière d'assainissement ceci concerne principalement les trois matrices de l'écosystème (eau, air, sol).

Cette insuffisance d'assainissement se manifeste par la faible couverture en ouvrages de traitement et d'évacuation. L'Enquête Démographique et de Santé ( EDS II ) effectuée en 19995 – 96 sur l'ensemble du territoire a donné entre autres les résultats suivants:

- en milieu rural seulement 4% des ménages disposent d'ouvrages adéquats de traitement et d'évacuation d'ouvrages des eaux usées
- en milieu urbain, le taux est de 19%.

Dans le domaine de l'industrie et l'artisanat, très peu d'établissements traitent leurs déchets ( liquides , solides ou gazeux) avant leur rejet dans la nature.

La crise énergétique que notre pays a connue ces dernières années a entraîné une prolifération de groupes électrogènes occasionnant une véritable pollution sonore dans nos villes.

La proximité des usines ( la plupart des usines se trouvent au sein des quartiers résidentiels) ajoutée à l'importation massive des véhicules d'occasion a considérablement entamé la qualité atmosphérique de nos villes.

Cette dégradation de la qualité de l'environnement et du cadre de vie est due en grande partie au manque de contrôle lié lui même à l'absence d'outils comme les normes nationales.

**1.7. Groupes cibles :** Les bénéficiaires de ce projet sont particulièrement les habitants des villes concernées et ceux des localités frontalières.

**1.8.Objectifs :**

- **Objectif spécifique :** Améliorer le cadre de vie des populations.
- **Objectifs immédiat :** Mettre à la disposition des structures concernées des normes nationales et des dispositifs de contrôle de rejet des déchets liquides, solides et gazeux.

**1.9.Stratégies :**

Les stratégies de mise en oeuvre en vue d'atteindre les objectifs sont :

- l'identification des sources de pollution de l'air, l'eau et du sol y compris la pollution sonore ;
- la détermination des niveaux de pollution ;
- la proposition et adoption des normes nationales ;
- la mise en place de mécanismes de suivi et de contrôle des différentes formes de pollution dans les villes de Bamako, Sikasso, Ségou, Mopti et Kayes.

**1.10. Résultats attendus :**

- les sources de pollution sont identifiées dans les villes concernées ;
- les niveaux de pollution sont connues dans les villes concernées ;
- des propositions de normes nationales sont faites et adoptées ;
- les unités industrielles (les plus polluantes), minières et artisanales sont dotées d'installations appropriées de traitement de déchets ;
- les principaux polluants atmosphériques de Bamako, Sikasso, Kayes, Ségou et Mopti sont identifiés et les concentrations connues ;
- des mécanismes de suivi et de contrôle de toutes les formes de pollutions sont mis en place et fonctionnent dans les villes concernées.
- 10 cadres de la DNACPN et des Directions Régionales Bamako, Sikasso , Ségou, Kayes et Mopti sont formés en technique de contrôle des pollutions atmosphériques et sonores.

**1.11. Activités :**

- Sélectionner un bureau pour la réalisation des études
- recenser les unités industrielles, artisanales et minières des villes de Bamako, Sikasso, Ségou , Kayes et Mopti et des zones minières;
- inventorier les installations de traitement des unités industrielles et d'évacuation des déchets de chacun des établissements recensés ;
- faire des voyages d'études en Allemagne, Canada, Burkina Faso, Sénégal ;
- apprécier les capacités de traitement des installations par des analyses de laboratoire ;
- identifier les niveaux de pollution des établissements ci – dessus cités ;
- faire la recherche documentaire ;
- faire des propositions de normes pour chaque type de déchet .
- faire des propositions d'installations appropriées et performantes pour le traitement des déchets ;
- commander le matériel ;
- faire des prélèvements et des analyses de l'atmosphère dans les villes concernées ;
- faire des relevés de niveau sonore des les villes concernées;

- installer des réseaux de suivi-et de contrôle de la pollution atmosphérique dans chacune des villes concernées;
- former (dix) 10 cadres en techniques de contrôle de la pollution atmosphérique et sonore ;
- élaborer et faire adopter des textes de réglementation de la pollution atmosphérique et le bruit ;
- informer et sensibiliser les structures concernées (industriels, administration, O N G , associations , Populations ) par des ateliers ,des publications et des sketch à la télé et à la radio .

#### **1.12 : Effets attendus**

- amélioration de la qualité de l'environnement et du cadre de vie dans les localités concernées ;
- réduction du taux de morbidité et de mortalité des maladies liées à l'insalubrité ;
- amélioration de la santé des populations en général et particulièrement les groupes vulnérables ;
- amélioration de la production et de la productivité ;
- réduction de la pauvreté.

#### **1.13.Durée et calendrier d'exécution :**

**1.13.1. Durée : 30 mois**

**1.13.2. Date de démarrage 01/06/2000**

**1.13.3. Chronogramme d'exécution :**

N°	Activités	An 1 : 2000				An 2 : 2001				An 3 : 2002			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
1	Sélectionner un bureau d'étude			x									
	Recenser les unités industrielles, artisanales et minières			x									
2	Inventorier les installations de traitement			x									
3	Faire des voyages d'études en Allemagne, Canada, Sénégal, B.F			x									
4	Apprécier les capacités de traitement des installations				x								
5	Identifier les niveaux de pollution des établissements ci – dessus cités					x							
6	Commander le matériel					x							
7	Faire des prélèvements et des analyses de l'atmosphère dans les villes concernées ;						x						
8	Faire des relevés de niveau sonore dans les villes ciblées							x					
9	Recherche documentaire					x	x						
10	Faire des relevés de niveau sonore des les villes concernées							x					
11	Installation des réseaux de suivi- et de contrôle de la pollution atmosphérique dans chacune des villes concernées								x				
12	Former (dix) 10 cadres en techniques de contrôle de la pollution atmosphérique et le bruit		x	x									
13	Ateliers et sketch d'information et de sensibilisation									x	x		

## II. ELEMENTS FINANCIERS

### 2.1. Coût prévisionnel des réalisations : 1. 062,5 ( en millions )

Rubriques	Total	An 1	An 2	An 3
Etudes – Recherche	185	185	-	-
Equipements	700	-	400	300
Frais fonctionnement	127,5	42,5	42,5	42,5
Formation	50	50	-	-
Total	1.062,5	277,5	442,5	342,5

### 2.2 Financement intérieur en Millions de F CFA

Sources	An 1	An 2	An 3	Montant Total
Budget d'Etat BE	26,8	26,6	26,6	80
Autofinancement	-	-	-	-
Populations	-	-	-	-
Divers	-	-	-	-
Total	26,8	26,6	26,6	80

### 2.3 Financement extérieur en Millions de F CFA

Organisme de Finance	Nature du Finance	Montant du Finance	Conditions	
			Taux d'intérêt %	Différé
C.I.L.S.S.	Subvention	982,5	-	-
Total		982,5		

### 2.4. Programmation des Charges récurrentes ( en millions de F CFA)

#### a) Nature des charges récurrentes

Nature	An 1	An 2	An 3	Total
Personnel	26,8	26,6	26,6	80
Fonctionnement	42,5	42,5	42,5	127,5
Divers	-	-	-	-
Total	69,3	69,1	69,1	177,5

#### b) Mode de financement des charges récurrentes

Sources	An 1	An 2	An 3	Total
Budget d'Etat (BE)	26,8	26,6	26,6	80
Populations	-	-	-	-
Divers	-	-	-	-
Total	26,8	26,6	26,6	80

*C 1. d.*

## I. DESCRIPTION DU PROJET

**Titre du Projet : Constitution et Gestion d'une Base de Données Statistiques sur L'Assainissement, les Pollutions et les Nuisances.**

**1.1. Secteur/ Sous – Secteur d'intervention : Protection de l'Environnement**

**1.3. Localisation et distribution spatiale des investissements : District de Bamako, Ségou, Sikasso, Kayes, Mopti, Koulikoro, Gao, Kidal, Tombouctou.**

LOCALITES	MONTANTS INVESTISSEMENTS (EN MILLIONS DE F.CFA)
Bamako	45
Ségou	15
Sikasso	15
Kayes	15
Mopti	15
Gao	15
Kidal	15
Tombouctou	15
Koulikoro	15
<b>COUT TOTAL</b>	<b>165</b>

**1.4. Coût Total du projet : Deux cent cinq millions (205.000.000) F Cfa**

**1.5. Cadre institutionnel du projet : Ministère de l'Environnement – Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances**

### **1.6. Contexte et justification :**

Pour être à mesure de prendre des décisions pour un développement viable, les responsables ont besoin d'informations reflétant les conditions et tendances économiques et sociales, ainsi que l'état de l'environnement et des ressources naturelles. Dans notre pays, force est de constater que les données disponibles sont souvent mal gérées en raison de leur dissémination ou du fait que leur importance est sous estimée, ou leur existence ignorée.

C'est le cas en particulier des statistiques de l'assainissement de la pollution et des nuisances. En effet il existe en la matière une foule de données qui pourrait aider à une gestion durable du cadre de vie mais de nombreux intéressés ont des difficultés à trouver

l'information requise au moment où ils en ont besoin. La D.N.A.C.P.N. qui en fait devait constituer un point focal n'est pas présentement en mesure de satisfaire les nombreuses sollicitations, elle même ne disposant pas de base de données. Par ailleurs, confrontée à un déficit crucial (environ 77%) en ressources humaines dans ses structures déconcentrées, elle ne peut espérer à court terme rassembler toutes les informations relatives à l'insalubrité, aux pollutions et aux nuisances. D'autre part la D.N.A.C.P.N. est appelée à l'instar des autres structures techniques impliquées dans la gestion de l'environnement, à alimenter le S.C.I.S.E.I. mali (Système de Circulation de l'information et de suivi de l'environnement sur Internet au Mali).

L'ensemble de ces différents points évoqués dénote de l'urgence d'une telle étude.

**1.7. Groupes cibles :** Les bénéficiaires du projet sont les populations des villes de Bamako, Ségou, Sikasso, Kayes, Mopti, Gao, Kidal, Tombouctou, Koulikoro, Et les collectivités décentralisées.

#### **1.8. Objectifs**

##### **Objectif spécifique :**

- Constituer une banque de données sur l'Assainissement, les Pollutions et les Nuisances au Mali

##### **Objectifs immédiats :**

- Mettre à la disposition des pouvoirs publics des informations nécessaires à la prise de décision;
- Contribuer à l'élaboration des politiques et stratégies de protection et d'amélioration du cadre de vie ;
- Mettre à la disposition des collectivités territoriales et des ONG, des outils indispensables à la planification ;
- Constituer une banque de données nécessaire à l'alimentation du SCISEI Mali ;

#### **1.9. Stratégies**

Pour atteindre les objectifs assignés, les stratégies suivantes sont proposées :

- Exploitation de la documentation existante;
- Enquête auprès des producteurs : industriels, artisans ;
- Enquête auprès des utilisateurs de déchets : chiffonniers, maraîchers, etc...;
- Enquête auprès des acteurs impliqués dans la gestion de l'environnement : les structures techniques du ME, MICA, MSSPA, MTTP, MDRE, L'AGETIPE, la DSUVA, les Municipalités, les ONG, les GIE.
- Equipement de la DNACPN et ses démembrements en matériels informatiques et accessoires.

#### **1.10. Résultats attendus**

- Un répertoire des textes juridiques nationaux et internationaux, plan, programme et projets d'assainissement, de lutte contre les pollutions et les nuisances, études, rapports de conférences, d'ateliers, de séminaires est disponible ;
- Des informations sur le nombre et la nature des unités industrielles et artisanales, la nature et la quantité des intrants, la nature et la quantité des déchets produits, collectés et traités ;
- Des informations sur la qualité de l'eau, de l'air et du sol dans les centres urbains ;

- Des informations et données spécifiques, les mandats, les ressources humaines, les activités et les résultats de tous les acteurs impliqués dans la gestion du cadre de vie sont disponibles ;
- Les statistiques sur les taux de couverture nationale, régionale et locale des différents types d'ouvrages de traitement des déchets sont disponibles ;
- Les données sont régulièrement mises à jour.

### **1.11. Activités**

- Exploitation de la documentation disponible;
- Collecte de données auprès des acteurs impliqués dans la gestion de l'Assainissement ,des Pollutions et des Nuisances;
- Collecte de données auprès des utilisateurs de déchets ;
- Atelier de restitution :
- Formation en informatique ;
- Voyage d'études.

### **1.12. Effets attendus**

- Disponibilité de données statistiques sur l'Assainissement, les Pollutions et les Nuisances ;
- Amélioration de la santé et du cadre de vie des populations.

### **1.13. Durée et calendrier d'exécution du Projet :**

Durée : 9 mois

Date de démarrage 01 / 07/ 2000

#### **Chronogramme d'exécution**

Nº	Activités	T1	T2	T3
1.	Exploitation de la documentation disponible	X	X	X
2.	Collecte de données auprès des acteurs impliqués dans la gestion de l'environnement	X		
3.	Collecte de données auprès des utilisateurs de déchets	X		
4.	Atelier de restitution			X
5.	Formation en informatique pour la gestion des données environnementales	X		

## **II. ELEMENTS FINANCIERS**

### **2.1. Coût prévisionnel des réalisations : 205.000.000 F Cfa**

Rubriques	T1	T2	T3
Enquêtes et inventaires	25	25	25
Equipements	50	-	-
Frais de fonctionnement	5	5	5
Formation	65	-	-

### **2.2. Financement intérieur en millions de F CFA**

SOURCES	AN 1	AN 2
Budget d'Etat (BE)	15	15
Autofinancement	-	-
Populations	-	-
Divers	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>15</b>

### 2.3. Financement extérieur en millions de F CFA

Organisme de financement	Nature du financement	Montant du financement	CONDITIONS	
			Taux d'intérêt %	Différé
C.I.L.S.S	Subvention	190	-	-
Total	-	190	-	-

### 2.4. Programmation des charges récurrentes en millions de F CFA

#### a) Nature des charges récurrentes

Nature	Trimestre				TOTAL
	T1	T2	T3		
Personnel	15	15	15		45
Fonctionnement	5	5	5		15
Divers	-	-	-		-
Total	20	20	20		60

#### b) Mode de financement des charges récurrentes

Sources	Trimestre			TOTAL
	T1	T2	T3	
Budget d'Etat (BE)	15	15	15	45
Populations	-	-	-	-
Divers	-	-	-	-
Total	15	15	15	45

## 1. Contexte et justification

Malgré les dispositions prises par le Gouvernement depuis les années 1980, les conséquences néfastes des Programmes d'Ajustement Structurel (P.A.S.) deviennent de plus en plus perceptibles ; la pauvreté persiste toujours et prend même de l'ampleur. Les niveaux de mortalité infantile (123 %o) et maternelle (577 décès pour 100 000 naissances vivantes) restent encore élevés.

Les migrations internes et internationales s'intensifient, surtout en ce qui concerne l'émigration pour des raisons économiques.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement du Mali avait lancé en deux (2) étapes une série d'activités en matière de population et développement en vue d'établir un équilibre entre la croissance démographique et les ressources disponibles.

La première étape de ce programme qui a couvert la période 1983-1992, a abouti à l'adoption de la Politique Nationale de Population le 08 Mai 1991 grâce au concours technique et financier du FNUAP et du BIT. L'objectif principal de cette politique est l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des populations à travers la réalisation des objectifs intermédiaires qui sont au nombre de dix (10).

Après les séminaires de dissémination du contenu de la Politique Nationale de Population aux niveaux national et régional, le Gouvernement a décidé que la deuxième étape de son programme soit consacrée à la mise en oeuvre de la dite politique de population. Ainsi, plusieurs activités furent réalisées de 1993 à nos jours avec toujours le concours financier du FNUAP et de celui d'autres partenaires au développement dont le PNUD et la Banque Mondiale avec l'appui technique BIT.

Signalons que la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population est assurée par les départements sectoriels et les partenaires au développement du Mali. Par contre, la coordination, le suivi et l'évaluation sont assurés par le COnseil NAtional de COordination des Programmes de Population (CONACOPP) et ses différents démembrements au niveau régional (CORECOPP), du cercle (COCECOPP), et de la commune (COCOCOPP) à travers les Secrétariats Techniques.

L'objectif fondamental du présent projet est de rendre opérationnelles les structures de coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population à travers un appui institutionnel à ces structures.

## **2. Objectifs**

### **2.1 Objectif à long terme**

A travers le renforcement des capacités de gestion de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population, le projet vise, à long terme, à aider à atteindre l'objectif principal de la politique de développement du Gouvernement à savoir : l'amélioration des conditions de vie des populations, cela à travers la promotion d'une meilleure adéquation quantitative et qualitative entre l'offre et la demande des biens et services destinés à la satisfaction des besoins essentiels pour un développement humain durable de la société malienne.

### **2.2 Objectifs immédiats**

**2.2.1.** Au terme du projet, avoir amélioré et renforcé le mécanisme de coordination, suivi et évaluation de la mise en oeuvre de la Politique et des programmes de population.

**2.2.1.1.** Au terme de six mois, avoir identifié et prescrit le cadre institutionnel le mieux approprié à la gestion (planification, coordination, suivi et évaluation) de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population.

**2.2.1.2.** Au douzième mois du projet, avoir élaboré une méthodologie de coordination, suivi et évaluation de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population.

**2.2.2.** Au terme du projet, avoir contribué à l'amélioration de l'impact et de la connaissance du domaine de la politique de population.

**2.2.2.1.** Au seizième mois, avoir élaboré une méthodologie d'intégration effective des objectifs et stratégies de la Politique Nationale de Population dans les stratégies, programmes et projets sectoriels de développement.

**2.2.2.2.** Au vingt quatrième mois, avoir amélioré l'intégration de la Politique Nationale de Population dans les initiatives et actions de développement.

**2.2.3.** Au terme du projet, avoir mis en place un schéma opérationnel de régionalisation de la Politique Nationale de Population.

**2.2.3.1.** Au trente sixième mois, avoir mis en place un schéma opérationnel de régionalisation de la Politique Nationale de Population prenant en compte les besoins spécifiques des jeunes, des adolescents et des femmes au sein des communautés rurales et urbaines.

**2.2.3.2.** Au quarante huitième mois, avoir formé les cadres des Secrétariats Exécutifs des Conseils Régionaux de Coordination des Programmes de Population au schéma de régionalisation de la Politique Nationale de Population. toutes les régions du pays.

### **3. Cadre institutionnel**

Le présent projet est domicilié au Secrétariat Exécutif du CONACOPP. Le Secrétaire Général du Ministère chargé du Plan, auquel il est rattaché, prendra toutes les dispositions nécessaires à sa réussite.

Le nombre élevé des activités et la complexité du mécanisme de coordination de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population, imposent la constitution d'une équipe suffisante en nombre, compétente et disponible.

Les besoins actuels en personnel du Secrétariat Exécutif du CONACOPP sont :

- Un (1) Secrétaire Exécutif, chef de projet ;
- Cinq (5) Chargés de Programme ;
- Un (e) (1) Secrétaire de Direction ;
- Un (e) (1) Agent de Saisie ;
- Un (e) (1) Comptable ;
- Un (e) (1) Documentaliste ;
- Six (6) Chauffeurs ;
- Un (1) Planton ;
- Deux (2) Gardiens.

Les besoins des neuf (9) Secrétariats Exécutifs des CORECOPP sont :

- Neuf (9) Coordinateurs ;
- Vingt sept (27) Chargés de Programme soit 3 par région ;
- Neuf (9) Secrétaires et neuf (9) Chauffeurs.

Le Secrétaire Général du Ministère chargé du Plan prendra, en accord avec le FNUAP, toutes les dispositions nécessaires à la mise en place de ces équipes.

## **4. Suivi et évaluation**

Dans la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population, la coordination, le suivi et l'évaluation demeurent le tendon d'Achille, d'où leur importance.

Ainsi plusieurs mécanismes de suivi-évaluation seront mis en place à savoir :

- les rapports périodiques d'activités ;
- les évaluations internes faites annuellement par l'équipe du projet ;
- les revues tripartites annuelles en vue de donner des orientations en fonction des difficultés rencontrées ;
- l'évaluation finale externe qui sera faite par un consultant international.
- la revue tripartite finale du projet ;
- etc...

## **5. Budget**

### **5.1. Contribution du Gouvernement**

La contribution du Gouvernement est évaluée à : **316 300 000 F CFA** pour la période et comprend d'une part les salaires des cadres nationaux et du planton affectés au Secrétariat Exécutif du CONACOPP et d'autre part les matériels.

(en Francs CFA)

ANNEES	PERSONNEL	MATERIEL	TOTAL
AN 1	35 760 000	27 500 000	63 260 000
AN 2	35 760 000	27 500 000	63 260 000
AN 3	35 760 000	27 500 000	63 260 000
AN 4	35 760 000	27 500 000	63 260 000
AN 5	35 760 000	27 500 000	63 260 000
ENSEMBLE	178 800 000	137 500 000	316 300 000

## **5.2. Contribution du Partenaire**

### **Description et justification des apports du partenaire**

#### **Elément Personnel du projet**

**Consultant international** : Le projet étant à exécution nationale, il serait souhaitable de prévoir une consultation internationale ponctuelle pour appuyer techniquement l'équipe du Secrétariat Exécutif du CONACOPP.

Cette consultation se fera à la demande des autorités maliennes en accord avec le FNUAP.

Il est prévu 150 jours de consultation à partir de 1998 répartis comme suit: 30 jours par année de 1998 à 2002. Le coût de ce poste est estimé à **45,000 dollars EU** soit 9,000 dollars EU par consultation y compris les frais de transport, les perdiems et les honoraires.

#### **Frais d'Appui Administratif**

**Personnel d'Appui Administratif** : Le coût de ce personnel est estimé à **142 200 dollars EU** répartis comme suit:

- a) **Comptable** : Un(e) Comptable gestionnaire sera recruté(e). Il (Elle) assistera le Chef de projet dans la gestion des ressources du projet. Son salaire annuel est estimé à 4 800 dollars EU soit **24 000 dollars EU** pendant la durée du projet.
- b) **Secrétaire de Direction** : Un(e) Secrétaire de Direction ayant des notions en traitement de texte et ayant une connaissance approfondie en organisation de Secrétariat sera recruté(e) pendant la durée du projet. Il ou elle doit avoir le niveau baccalauréat + deux ou trois années de formation au moins et être capable de comprendre les documents en anglais. Il est prévu pour ce poste un salaire annuel de 4 800 dollars soit **24 000 dollars EU** pour la durée du projet.
- c) **Agent de Saisie** : Un(e) Agent de Saisie sera recruté(e) pour appuyer le ou la Secrétaire de Direction dans les travaux de Secrétariat (saisie des documents, copie des documents). Un salaire de 3 000 dollars EU est prévu pour ce poste annuellement soit **15 000 dollars EU** pour la durée du projet.
- d) **Chauffeurs** : Il est prévu le recrutement de six (6) chauffeurs. Le coût est estimé pour les cinq (5) ans du projet à **72 000 dollars EU**, soit 2 400 dollars EU par an et par chauffeur.
- e) **Gardiens** : Le recrutement de deux (2) gardiens est nécessaire pour la surveillance de jour et de nuit des locaux du Secrétariat Exécutif du CONACOPP et

du parc auto. Le salaire prévu à cet effet est de **12 000 dollars EU** pour la durée du projet. Soit 1 200 dollars par an et par gardien.

Autres frais administratifs : Il est prévu une somme de **10 000 dollars EU** pour couvrir les frais divers du personnel administratif (heures supplémentaires du personnel du Secrétariat et des chauffeurs etc...).

### Frais de voyage

Voyages et indemnités pour le personnel du projet : Pour couvrir les frais de déplacement et du séjour des cadres à l'intérieur du pays, dans le cadre des missions de supervision, de formation, de sensibilisation, etc..., il est prévu une somme de **50 000 dollars EU** soit 10,000 dollars EU par an.

Mission CST/Dakar : Il est prévu un montant de **25 000 dollars EU** pour les frais de mission du Country Support Team (CST) du FNUAP basé à Dakar pendant la période du projet soit 5 000 dollars par an pour la formation dans le domaine de population et développement des cadres du projet.

### Rémunération du personnel local

Directeur du projet : Il est prévu une indemnité de **12 000 dollars EU** pour le Directeur National de projet auquel il est rattaché au niveau du département chargé du Plan, soit 2 400 dollars par an.

Chef de projet : Etant le point focal de la coordination nationale de la mise en oeuvre de la Politique Nationale de Population, il assure l'administration quotidienne du Secrétariat Exécutif du CONACOPP. Il est également chargé de coordonner et de négocier les activités du programme de population aux niveaux national et régional. Son indemnité est évaluée à 8 400 dollars EU par an soit **42 000 dollars EU** pour la durée du projet.

Chargés de Programmes : Cinq Chargés de programme seront affectés au Secrétariat Exécutif du CONACOPP dans les secteurs suivants :

- Santé en matière de Reproduction/Planification Familiale (SR/PF) ;
- Promotion des Ressources Humaines ;
- Genre, Population et Développement Durable ;
- Distribution Spatiale de la Population, Environnement et Migration Internationale ;
- Information, Education et Communication/Plaidoyer (IEC) ;

Leur indemnité est évaluée à 6 000 dollars EU par an et par cadre soit **150 000 dollars EU** pour la durée du projet.

Consultants Nationaux : Le projet fera appel aussi à la consultation nationale pour certaines tâches spécifiques dont :

- les études d'impact des projets et programmes en matière de population ;
- des recherches démo-économiques, sociologiques entre autres pour un ciblage des actions dans des zones spécifiques ;
- etc...

Il est prévu une somme de **5 000 dollars EU** pour ce poste soit 1 000 dollars par an.

#### **Activités d'évaluation**

Evaluation indépendante : Il est prévu une dotation de **6 000 dollars EU** pour le coût de l'évaluation indépendante qui aura lieu à l'année 3 du projet.

#### **Elément Formation**

##### **Séminaires / Ateliers**

Formations locales en population et développement : Les cadres des structures de coordination au niveau régional ont besoin de formation dans le domaine de population et développement, politique de population, gestion de projets etc...

Il est prévu à cet effet une dotation de **90 000 dollars EU** pour la durée du projet soit 2 000 dollars EU par CORECOPP et par an.

Formation à l'extérieur : Il est prévu pour les cadres des structures de coordination des stages de formation dans leur domaine. Une dotation de **75 000 dollars EU** sera retenue à cet effet.

Conférences internationales : Une dotation de **50 000 dollars EU** est prévue pendant la durée du projet pour permettre aux cadres supérieurs du projet de participer aux rencontres internationales sur population et développement à l'extérieur du Mali.

Journée mondiale de la population : Une dotation de **45 000 dollars EU** est prévue pour l'organisation de la journée mondiale de population pendant la durée du projet soit 1,000 dollars EU par région et par année.

Activités de plaidoyer et de sensibilisation : Plusieurs activités de plaidoyer et de sensibilisation seront programmées pendant la durée du projet à l'endroit des décideurs politiques et administratifs aux niveaux national, sectoriel et régional. Ces

activités auront lieu sous forme de séminaires, conférences-débats, émissions à la radio et à la télé, etc...

Pour cela une dotation de **50 000 dollars EU** est prévue pour la durée du projet soit 10 000 dollars EU par an.

### Réunions

Réunions extraordinaires et ordinaires du CONACOPP : Une dotation de **36 000 dollars EU** est prévue pour les différentes réunions du CONACOPP dont 12 000 dollars EU pour l'An 1 en raison de la réunion extraordinaire, 6 000 dollars EU par an à compter de l'An 2.

### Voyages d'études

Voyages d'étude et d'observation : Une dotation de **35 000 dollars EU** sera prévue pour permettre aux cadres supérieurs du projet d'aller s'imprégner de l'expérience des pays étrangers dans la coordination de la mise en oeuvre de la politique de population.

### Élément matériel

#### Matériel consommable

Fournitures de bureau : Il est prévu une somme de **32 500 dollars EU** pour l'achat de fournitures de bureau au cours de la durée du projet. Il s'agit pour le niveau national de 10,000 dollars EU soit 2 000 dollars EU par an et pour le niveau régional de 22 500 dollars EU soit 4 500 dollars EU par an.

#### Matériel non consommable

Matériel de traitement des données : Il est prévu d'équiper les structures de coordination des huit (8) régions et du District de micro-ordinateurs ainsi que le Secrétariat Permanent du CONACOPP.

A cet effet, neuf (9) micro-ordinateurs avec accessoires seront destinés aux Secrétariats Exécutifs des CORECOPP et cinq (5) au Secrétariat Exécutif du CONACOPP pour remplacer les deux vétustes qui existent au Secrétariat et pour doter trois des chargés de programme.

Le coût de quatorze (14) micro-ordinateurs avec accessoires est estimé à : **98 000 dollars EU** soit 7 000 dollars EU par micro-ordinateur.

Achat de quinze (15) véhicules : Pour les missions de supervision, de coordination et de suivi-évaluation à l'intérieur du pays, il est nécessaire de doter toutes les structures de coordination tant au niveau national que régional de véhicules tout-terrains. Ainsi, il est prévu un (1) véhicule tout-terrain par région et six (6) véhicules tout-terrain pour le niveau national soit 15 véhicules tout-terrains au total pour un montant estimatif de **450 000 dollars EU** soit 30 000 dollars EU par véhicule.

Matériels de bureau : Il est prévu d'équiper les neuf (9) Secrétariats Exécutifs des CORECOPP et celui du CONACOPP en photocopieurs avec accessoires pour la reproduction des documents pour un coût estimatif de **50 000 dollars EU**.

Documentation : Pour enrichir et renforcer la documentation dans le domaine de population et développement des Directions Régionales du Plan et de la Statistique qui abritent les Secrétariats Exécutifs des CORECOPP, il est prévu un montant de **22 500 dollars EU** soit 500 dollars EU par CORECOPP et par an.

Pour le niveau national, il est prévu 5 000 dollars EU soit 1 000 dollars EU par an. Ainsi le montant total est estimé à **27 500 dollars EU**.

#### **Eléments divers**

Fonctionnement et entretien du matériel : Pour le fonctionnement des matériels acquis (véhicules, photocopieurs et ordinateurs) à savoir : entretien et réparation des véhicules, achat de carburant, contrats d'assurance et de maintenance, il est prévu une dotation de **45 000 dollars EU** pour les CORECOPP soit 1 000 dollars EU par CORECOPP et par année et, **60 000 dollars EU** pour le niveau national soit 12 000 dollars EU par année. Ainsi au total, il faudra : **105 000 dollars EU** pour la durée du projet.

#### **Frais de rapport et d'impression**

Pour couvrir les frais de rapport et d'impression, de reproduction et de diffusion des documents produits dans le cadre des activités du projet, une somme de **32 500 dollars EU** est nécessaire soit 6 500 dollars EU par année.

#### **Divers (Autres charges)**

Le coût des charges diverses et d'autres couvrant les frais de téléphone, télex, courriers postaux et menues dépenses non couvertes par les lignes budgétaires précédentes est estimé à **10 000 dollars EU** pendant la durée du projet.

#### **Vérification des comptes (Audit)**

Il est prévu une dotation de **7 500 dollars EU** soit 1,500 dollars EU par année pour l'audit du projet par un cabinet privé.

(en dollars EU)

Elément	AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5	TOTAL
Personnel	96 000	96 000	96 000	96 000	96 000	480 000
Evaluation	0	0	6 000	0	0	6 000
Formation	81 000	75 000	75 000	75 000	75 000	381 000
Matériel	610 000	12 000	12 000	12 000	12 000	659 200
Divers	31 000	31 000	31 000	31 000	31 000	155 000
Ensemble	818 000	214 000	220 000	214 000	214 000	1 680 000

## **1.4 Le programme d'appui à la promotion des femmes**

Les actions dans le cadre du PIP viennent renforcer celles déjà inscrites dans le plan d'action pour la promotion des femmes du Mali 1996-2000.

Elles portent sur :

- la revalorisation des rôles, des statuts, des droits et des devoirs des femmes et des jeunes,
- l'implication des femmes et des jeunes dans le processus d'élaboration, de suivi et d'évaluation des politiques et programmes,
- le développement de l'entreprenariat des femmes et des jeunes.